



# TABLEAU DE BORD BREXIT

ANALYSE D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES  
AU NIVEAU BELGE PORTANT SUR L'ANNÉE 2021  
JUIN 2022



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ [economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)

**Éditrice responsable :**

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

255-22

## Table des matières

Executive summary .....	5
1. Introduction aux échanges commerciaux .....	10
2. Analyse de la dispersion .....	12
2.1. Quelques observations liées à la dispersion .....	12
2.2. Conclusion relative à la dispersion .....	14
3. Approche sectorielle (2021).....	14
3.1. Approche bilatérale.....	15
3.1.1. Analyse des exportations.....	15
3.1.2. Indicateur d'activité.....	16
3.1.3. Indicateurs d'emploi.....	18
3.1.4. Indicateurs de dynamique entrepreneuriale .....	19
3.2. Approche multilatérale.....	23
3.2.1. Analyse des exportations.....	23
3.2.2. Indicateur d'activité.....	25
3.2.3. Indicateurs d'emploi.....	26
3.2.4. Indicateurs de dynamique entrepreneuriale .....	28
4. Annexe .....	31

## Liste des graphiques

Graphique 1. Cours de change euro/GBP (moyennes annuelles).....	11
Graphique 2. Distribution de la variation des exportations belges vers le Royaume-Uni (variation entre 2021 et la moyenne 2017-2019).....	12
Graphique 3. Boîte à moustache de la variation des exportations belges vers le Royaume-Uni (variation entre 2021 et la moyenne 2017-2019) .....	13

## Liste des tableaux

Tableau 1. Évolution récente des exportations en valeur de la Belgique vers le Royaume-Uni et vers le monde .....	10
Tableau 2. Principaux secteurs belges qui exportent vers le Royaume-Uni selon l'approche bilatérale .....	15
Tableau 3. Chiffre d'affaires dans l'approche bilatérale.....	16
Tableau 4. Emploi en postes de travail et nombre d'employeurs dans l'approche bilatérale.....	18
Tableau 5. Dynamique entrepreneuriale dans l'approche bilatérale .....	19
Tableau 6. Principaux secteurs exportés par la Belgique vers le Royaume-Uni selon l'approche multilatérale .....	23
Tableau 7. Chiffre d'affaires dans l'approche multilatérale .....	25
Tableau 8. Emploi en postes de travail et nombre d'employeurs dans l'approche multilatérale...	26
Tableau 9. Dynamique entrepreneuriale dans l'approche multilatérale .....	28
Tableau A1. Récapitulatif des secteurs présentant une baisse de leurs exportations vers le Royaume-Uni de plus de 75 % entre 2021 et la moyenne 2017-2019.....	31
Tableau A2. Récapitulatif des secteurs présentant une hausse de leurs exportations vers le Royaume-Uni de plus de 75 % entre 2021 et la moyenne 2017-2019.....	32
Tableau A3. Récapitulatif de l'évolution des exportations vers le Royaume-Uni par code NACE	34
Tableau A4. Récapitulatif de l'évolution du chiffre d'affaires.....	47
Tableau A5. Récapitulatif de l'évolution de l'emploi en postes de travail .....	48
Tableau A6. Récapitulatif de l'évolution de la dynamique entrepreneuriale .....	49

## Executive summary

À l'occasion du référendum du 23 juin 2016, les britanniques ont voté en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et la procédure de retrait a été déclenchée par le gouvernement britannique le 29 mars 2017. Avec la ratification de l'accord de retrait, le Royaume-Uni est sorti de l'Union de façon ordonnée le 31 janvier 2020 à minuit et il a pu pendant une période dite « de transition » conserver son accès au marché unique pour autant qu'il respecte le droit de l'Union européenne. Cette période de transition s'est achevée le 31 décembre 2020 et elle a été mise à profit pour préparer la mise en œuvre de l'accord de retrait et négocier un accord sur les relations futures. Cet accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni va bien au-delà d'un accord de libre-échange traditionnel.

Le Brexit ne sera toutefois pas sans répercussions économiques même si ses effets sont difficiles à chiffrer compte tenu du peu de recul mais également d'autres éléments ayant pu affecter les échanges en 2021 tels que la pénurie de certaines matières premières comme les semi-conducteurs ou les changements structurels en cours, induits ou non par l'après crise Covid-19.

La Belgique n'est pas insensible au Brexit, de par sa proximité et ses relations étroites avec le Royaume-Uni. En effet, à l'instar de la zone euro, le Royaume-Uni est l'un des partenaires commerciaux les plus importants de la Belgique. En moyenne sur la période 2017-2019, la part du Royaume-Uni dans le total des exportations de biens de la Belgique s'est élevée à 6,6 % (concept national). Les exportations belges à destination du Royaume-Uni ont suivi une tendance baissière pendant plusieurs années et un recul particulièrement prononcé a été observé en 2020 (-8,2 %). Pourtant, le Royaume-Uni bénéficiait encore en 2020 d'une période de transition, donnant un accès au marché européen aux mêmes conditions que les membres de l'Union européenne et permettant aux entreprises de s'adapter. Dès lors, la piste privilégiée pour justifier cette diminution des exportations belges vers le Royaume-Uni désigne la pandémie de Covid-19 qui a participé au ralentissement mondial de l'activité économique, ayant également pour conséquence une diminution des exportations totales belges. Néanmoins, l'activité économique a repris en 2021, où les exportations totales et celles destinées au Royaume-Uni ont connu un rebond important, dépassant même leurs niveaux d'avant la crise sanitaire. À un niveau plus détaillé, 143 des 264 secteurs passés en revue ont toutefois connu un mouvement baissier en 2021 par rapport à 2020. L'analyse de la dispersion fournie au chapitre 2 donne davantage d'informations.

Il convient de souligner que si la livre sterling s'est fortement dépréciée en 2016 et 2017, elle est depuis lors restée assez stable. En 2020, la livre sterling s'est une nouvelle fois dépréciée par rapport à l'euro, mais de façon relativement faible (-1,4 %), ne justifiant pas à elle seule le recul des échanges. En 2021, l'appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro (+3,4 % par rapport à 2020) n'est pas non plus suffisante pour justifier le rebond des exportations belges destinées au Royaume-Uni. La reprise a donc été effective sur le terrain et les entreprises semblent, dans leur ensemble, s'être particulièrement bien adaptées aux nouvelles règles en vigueur concernant les échanges de biens entre les deux pays.

### Analyse sectorielle

L'analyse des **flux d'exportations de biens** de la Belgique vers le Royaume-Uni sur la période 2017-2019 est à l'origine du choix des secteurs retenus. L'utilisation de cette période de référence ne concerne que le choix des secteurs d'attention, mettant en avant les secteurs d'importance avant la crise sanitaire et avant l'implémentation effective de l'accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. L'analyse porte sur une unité temporelle plus récente, à savoir l'année 2021. De plus, étant donné la spécificité de l'année 2020, il a semblé opportun d'indiquer dans les tableaux les variations non seulement par rapport à 2020 mais également par rapport à l'année 2019. Et ce, afin d'observer si les indicateurs économiques ont rattrapé ou dépassé leur niveau d'avant la pandémie de Covid-19. Ainsi, si notre point de départ trouve son origine dans les principaux produits exportés par la Belgique, définissant les secteurs d'attention, ces derniers feront aussi l'objet d'une analyse au travers d'autres indicateurs économiques pertinents tels que le chiffre d'affaires, l'emploi et la dynamique entrepreneuriale. Il convient de préciser toutefois que la nomenclature NACE utilisée pour les échanges commerciaux ne constitue pas exactement le même univers que la nomenclature NACE des autres indicateurs. Plus de détails sont fournis en introduction du chapitre 3.

Deux approches sont utilisées pour l'analyse sectorielle, à savoir l'approche bilatérale et l'approche multilatérale.

L'analyse des **flux bilatéraux** permet de mettre en évidence des biens ou des secteurs au travers de l'importance de ceux-ci dans les échanges commerciaux entre la Belgique et le Royaume-Uni. Il s'agit en quelque sorte de mettre en exergue une spécialisation produit.

L'analyse des **flux multilatéraux** est complémentaire à l'approche bilatérale. Elle permet, en partant d'un produit ou d'un secteur, de mettre en avant l'importance d'un pays donné, ici le Royaume-Uni, comme débouché pour les exportations de ce produit ou de ce secteur. On souligne ainsi d'autres produits ou secteurs qui seraient potentiellement exposés aux conséquences du Brexit. Il s'agit donc de mettre en exergue une spécialisation pays.

### Approche bilatérale

Les **dix principaux secteurs** mis en avant par l'approche bilatérale et qui comptent pour 47,6 % des exportations belges destinées au Royaume-Uni (moyenne 2017-2019), ont connu une reprise de leurs exportations de 49,4 % en 2021 par rapport à 2020 et comptent pour un peu plus de 9,8 milliards d'euros. En 2020, les exportations de ces dix principaux secteurs avaient chuté de 14,4 % en glissement annuel à la suite de la pandémie de coronavirus pour se limiter à près de 6,6 milliards d'euros. Les deux secteurs ayant davantage exporté vers le Royaume-Uni sont le secteur de la construction et l'assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10) et le secteur de la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20). Si le premier a connu une diminution de ses exportations à un an d'écart à la fois en 2020 et en 2021, l'inverse a été constaté pour le second. Il se peut que le secteur de la construction et l'assemblage de véhicules automobiles ait souffert du Brexit. En effet, la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne n'est pas sans impact notamment en matière de règle d'origine, ce qui peut avoir affecté le secteur automobile. Toutefois, la prudence reste de mise car il est encore difficile d'isoler un réel effet Brexit d'autres éléments comme le manque de pièces à la suite de l'arrêt de la production dans certains pays, à laquelle s'ajoute la pénurie mondiale de semi-conducteurs ou encore les changements structurels en cours (production de voitures électriques, etc.).

Bien qu'il soit encore trop tôt pour pouvoir confirmer avec certitude un effet Brexit, nous tentons d'examiner celui-ci en nous basant sur l'évolution à un an d'écart de chaque indicateur en 2021.

Les 10 principaux secteurs issus de l'approche bilatérale représentaient 8,07 % du chiffre d'affaires de l'économie belge en 2021. Ils ont aussi enregistré une hausse de leur **chiffre d'affaires** en 2021 par rapport à 2020 (+29,27 %). Mais lorsqu'on compare le chiffre d'affaires de 2021 à celui de 2019, celui-ci est en augmentation de seulement 1,0 %. Ainsi, la reprise des ventes en 2021 à un an d'écart a donc été suffisante pour permettre à ces 10 secteurs pris dans leur ensemble de rattraper et de dépasser leur niveau d'avant crise (pandémie de Covid-19). Hormis la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32), tous les autres secteurs ont connu un mouvement haussier de leur chiffre d'affaires en 2021 à un an d'écart, traduisant une reprise des ventes, alors que seuls sept secteurs sur dix ont observé un mouvement haussier par rapport à la période d'avant la crise de Covid-19. Parmi les 10 secteurs retenus de l'approche bilatérale, le plus important en matière de chiffre d'affaires est celui du raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; plus de 42 milliards d'euros) qui a vu son chiffre d'affaires progresser en 2021 (+51,3 %) alors qu'il était en diminution de 7,7 % en 2021 par rapport à l'année 2019, année de la crise Covid, ce secteur n'ayant donc pas encore récupéré son montant de chiffre d'affaires d'avant crise.

Les 10 principaux secteurs issus de l'approche bilatérale représentaient 2,4 % des postes de travail totaux en Belgique en 2021. Ils ont enregistré une diminution de 0,2 % de leur **nombre de postes de travail** en 2021 en glissement annuel. Cependant, malgré cette diminution à un an d'écart, le niveau d'emploi de ces dix secteurs pris dans leur ensemble a dépassé celui de 2019, c'est-à-dire d'avant la pandémie de Covid-19 (+0,3 %). Cinq secteurs sur dix ont observé un mouvement haussier de leur nombre de postes de travail en 2021 tant à un d'écart que par rapport à 2019. Le secteur des préparations pharmaceutiques (NACE 21.20), le plus gros secteur de ces 10 secteurs selon l'approche bilatérale en ce qui concerne l'emploi, a vu le nombre de ses postes de travail augmenter en 2021 tant à un an d'écart que par rapport à la période d'avant crise de Covid-19 (2019), de respectivement +3,1 % et +7,3 %. Cinq secteurs sur dix étaient toutefois toujours en retrait, en matière de postes de travail, en 2021 par rapport à la période d'avant crise (2019). Ces

secteurs ont trait notamment à la sidérurgie, à l'automobile, et aux tapis et moquettes, secteurs pour lesquels, le Brexit pourrait avoir joué un rôle.

Les **entreprises assujetties à la TVA** de ces 10 secteurs ont un solde net de « créations-radiations » positif en 2021, alors qu'il était négatif tant en 2020 qu'en 2019.

### Approche multilatérale

Le Royaume-Uni est un **débouché essentiel** pour les **exportations** de plusieurs secteurs, dont les dix principaux sont mis en avant par l'approche multilatérale. La part que représente le Royaume-Uni pour chacun de ces dix secteurs oscille entre 16,4 % et 31,4 % des exportations belges de ces secteurs. Les exportations de ces dix secteurs à destination du Royaume-Uni ont diminué à un an d'écart de 8,9 % en 2020, mais ont néanmoins rebondi en 2021, où elles enregistrent une progression de 55,1 % en glissement annuel et atteignent près de 1,8 milliard d'euros. **Par rapport à l'année 2020**, cinq secteurs ont enregistré une hausse de leurs exportations en 2021, à savoir le secteur de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +110 %), la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; +2,1 %), la sylviculture (NACE 02.10 ; +2,9 %), la production d'électricité (NACE 35.11 ; +297,4 %) et le secteur de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; +352,6 %). Néanmoins, seuls quatre secteurs parmi les dix principaux atteignent en 2021 un montant de leurs exportations supérieur à celui enregistré en 2019, année précédant la pandémie de Covid-19. Il s'agit du secteur de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +73,4 % par rapport à 2019), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; +223,8 %), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; +5,7 %) et de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; +387,7 %). Les six autres secteurs enregistrent dès lors un niveau plus faible en 2021 qu'en 2019, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas encore récupéré leur niveau d'avant la crise sanitaire. Il se pourrait donc que le Brexit ait pesé sur les échanges de ces produits avec le Royaume-Uni.

Les 9 principaux secteurs pour lesquels le Royaume-Uni constitue un débouché important (sur la base de l'approche multilatérale) représentent 2,3 % du chiffre d'affaires de l'économie belge en 2021. Ces secteurs, pris dans leur ensemble, ont enregistré une augmentation de leur **chiffre d'affaires** de 11,0 % en 2021 par rapport à 2020. Lorsqu'on compare le chiffre d'affaires de 2021 à celui de 2019, celui-ci est également en augmentation de 7,9 %. Nous observons cependant que le chiffre d'affaires de ces neuf secteurs est en recul de 2,8 % en 2020 par rapport à 2019. Si sept secteurs sur neuf ont observé un mouvement haussier de leur chiffre d'affaires en 2021 à un an d'écart, sept secteurs sur neuf ont suivi également un mouvement haussier par rapport à l'année 2019. L'ensemble de neuf secteurs pris dans leur ensemble ont donc bien résisté à la crise Covid en 2021, en termes de chiffre d'affaires.

Les 10 principaux secteurs issus de l'approche multilatérale représentent 0,56 % des postes de travail totaux en Belgique en 2021. Ils ont enregistré une augmentation de 0,81 % de leur **nombre de postes de travail** en 2021 en glissement annuel. Parallèlement, malgré cette faible augmentation à un an d'écart, le niveau d'emploi de ces dix secteurs pris dans leur ensemble a dépassé celui de l'année 2019 caractérisée par la pandémie de Covid-19, avec une augmentation de 1,4 %. Les mesures mises en place par le gouvernement pour tenter de protéger l'emploi, semblent avoir porté leurs fruits. Six secteurs sur dix ont connu une hausse du nombre des postes de travail en 2021 tant à un an d'écart que par rapport à l'année 2019, dépassant ainsi leur niveau d'avant crise. Toutefois, 4 secteurs observent un recul de l'emploi en 2021 à un an d'écart et 4 secteurs également observent un recul de l'emploi en 2021 par rapport à 2019 dont trois mêmes secteurs que ceux considérés à un an d'écart, traduisant vraisemblablement un effet possible du Brexit. Le secteur de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31), le plus gros secteur de ces 10 secteurs de l'approche multilatérale en ce qui concerne l'emploi, a vu le nombre de ses postes de travail augmenter en de 2021 tant à un an d'écart que par rapport à 2019, de respectivement +1,3 % et +6,5 %.

## Heatmap

Description	Code NACE	Variation								
		Exportations			Chiffre d'affaires			Emploi (Postes de travail)		
		2020/2019	2021/2020	2021/2019	2020/2019	2021/2020	2021/2019	2020/2019	2021/2020	2021/2019
<b>Approche Bilatérale</b>										
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910									
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120									
Fabrication de matières plastiques de base	2016									
Raffinage du pétrole	1920									
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014									
Sidérurgie	2410									
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110									
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250									
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932									
Fabrication de tapis et de moquettes	1393									
<b>Approche multilatérale</b>										
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332									
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722									
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103									
Fabrication de tapis et de moquettes	1393									
Sylviculture et autres activités forestières	0210									
Production d'électricité	3511									
Fabrication de pâtes alimentaires	1073									
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032									
Collecte des déchets dangereux	3812									
Transformation et conservation de pommes de terre	1031									

**Quelle que soit l'approche**, il ressort que les secteurs suivis ont tous, à 2 ou 3 exceptions près, connu une diminution de leurs exportations et de leur chiffre d'affaires en 2020 par rapport à 2019.

**Dans l'approche bilatérale**, l'année 2021 marque une reprise pour la quasi-totalité des secteurs suivis, avec une évolution favorable de leurs exportations et de leur chiffre d'affaires en **2021** à un an d'écart, exception faite pour le chiffre d'affaires des secteurs de la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32) et pour les exportations des secteurs de la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10), de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93). Toutefois cette reprise n'a permis qu'à **cinq secteurs sur dix de rattraper leur montant d'exportations d'avant** crise. Il s'agit de la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20), de la fabrication de matières plastiques de base (NACE 201.16), du raffinage du pétrole (NACE 19.20), de la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14) et de la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32).

Pour le **chiffre d'affaires**, 7 secteurs sur 10 ont dépassé leur niveau d'avant crise en 2021. Il y a donc 3 secteurs qui continuent d'afficher un chiffre d'affaires toujours inférieur à celui d'avant crise, il s'agit du raffinage du pétrole (NACE 19.20), de la sidérurgie (NACE 24.10) qui a également un niveau d'exportations inférieur à celui d'avant crise et de la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32).

Bien que l'**emploi** ait diminué en 2021 à un an d'écart pour l'ensemble de dix secteurs visés dans l'approche bilatérale, il s'est inscrit à la hausse par rapport à son niveau de 2019 et ce, bien qu'avec un certain retard, sans doute grâce aux mesures mises en place pour protéger celui-ci par le gouvernement. Ainsi, en 2021, 5 secteurs connaissent un recul du nombre de postes de travail tant à un an qu'à deux ans d'écart. Ces cinq secteurs sont la construction des véhicules automobiles (NACE 29.10), le raffinage du pétrole (NACE 19.20), la sidérurgie (NACE 24.10), la fabrication d'autres équipements automobiles (NACE 29.32) et la fabrication de tapis et moquettes (NACE 13.93). Un de ces 5 secteurs accuse également un recul de son chiffre d'affaires en 2021 par rapport à 2020, il s'agit de la fabrication d'autres équipements automobiles (NACE 29.32). On observe par ailleurs que ces 5 secteurs continuent d'afficher un niveau d'emploi toujours inférieur à celui d'avant crise, traduisant vraisemblablement, bien qu'il soit encore difficile de le confirmer avec certitude, l'impact du Brexit.

Dans l'**approche multilatérale**, contrairement aux secteurs suivis dans l'approche précédente, tous les secteurs n'ont pas connu une reprise en 2021. Seulement 5 secteurs sur 10 ont connu une hausse des exportations en 2021 et n'ont vraisemblablement pas été touchés par le Brexit. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32), de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10), de la production d'électricité (NACE 35.11) et de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32). Bien que cinq autres secteurs aient été en recul de leurs exportations et vraisemblablement touchés par le Brexit (même s'il est encore difficile de le confirmer avec certitude), dans l'ensemble les dix secteurs visés dans l'approche multilatérale ont résisté au Brexit et ont connu une hausse des exportations en 2021 en glissement annuel. Cependant, 6 secteurs se trouvent toujours en 2021 avec un montant d'exportations inférieur à celui enregistré en 2019 (avant Covid-19). Il s'agit pour les **exportations** des secteurs de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22), de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03), de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10), de la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12) ainsi que de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31).

Pour le **chiffre d'affaires**, on note une reprise pour la quasi-totalité des secteurs suivis. On compte huit secteurs ayant évolué favorablement tant à un an d'écart qu'à deux ans d'écart. Par ailleurs, le chiffre d'affaires de la production d'électricité, plus gros secteur des dix secteurs suivis en multilatéral, est en hausse en 2021 par rapport à celui de 2019. Seuls 2 secteurs semblent avoir été touchés par le Brexit et donc en recul en 2021, à savoir la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22) qui est en recul tant à un an qu'à deux d'écart et la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73).

Selon cette approche multilatérale, on a observé une reprise de l'**emploi** en 2020 à un an d'écart pour l'ensemble des secteurs suivis, alors qu'il est en légère baisse en 2021 en glissement annuel. Mais bien qu'en baisse en 2021 à un an d'écart, celle-ci est faible et le niveau de l'emploi est malgré tout supérieur à son niveau d'avant crise Covid, traduisant sûrement l'impact positif des différentes mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la propagation du virus. Seulement 4 secteurs sur 10 ont connu un recul de l'emploi en 2021, à savoir la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22), la fabrication de tapis et moquettes (NACE 13.93), la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32) et la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12). Par ailleurs, le secteur de la fabrication des tapis et moquettes (NACE 13.93) est épinglé à la fois dans l'approche bilatérale et multilatérale et se trouve toujours en retrait en 2021, tant à un an d'écart qu'à deux ans d'écart et ce, pour les exportations et les postes de travail. Ce secteur pourrait avoir souffert d'un effet Brexit mais cela reste encore à confirmer.

# 1. Introduction aux échanges commerciaux

Les **exportations belges en valeur destinées au Royaume-Uni** ont suivi une tendance baissière pendant plusieurs années, comme le montre le tableau 1. À la suite de la pandémie de Covid-19 et des différentes mesures prises par les gouvernements pour lutter contre la propagation du virus, les exportations belges à destination du Royaume-Uni se sont plus fortement réduites en 2020 (-8,2 %). Néanmoins, avec l'amélioration de la situation sanitaire et la reprise de l'activité mondiale, les exportations belges destinées au Royaume-Uni se sont accrues de façon marquée en 2021 (+36,4 %), atteignant même leur meilleur résultat sur la période d'observation avec 21,2 milliards d'euros. Dès lors, malgré une sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne au premier janvier 2021, les exportations ont retrouvé une dynamique forte et la reprise a même permis de dépasser les montants d'exportations précédents. La prudence reste toutefois de mise dans l'interprétation de ces résultats, ceux-ci pouvant inclure un effet prix. Le poids que représentent les exportations belges dédiées au Royaume-Uni s'est toutefois réduit entre 2017 et 2021, passant de 7,2 % à 6,3 %.

En ce qui concerne les **exportations belges totales en valeur à destination du monde**, celles-ci suivent une tendance globalement haussière sur la période d'observation à l'exception d'un recul marqué observé au cours de l'année 2020 (-6,9 % par rapport à l'année précédente). Cette diminution trouve également son origine dans le ralentissement mondial de l'activité économique résultant de la crise sanitaire. En 2021, le rebond des exportations belges totales a été moins marqué que celui des exportations vers le Royaume-Uni, mais a tout de même été particulièrement fort, affichant une hausse de 29,8 % par rapport à 2020. Dès lors, les exportations belges totales atteignent également leur meilleur résultat sur la période d'observation avec 336,5 milliards d'euros.

Tableau 1. Évolution récente des exportations en valeur de la Belgique vers le Royaume-Uni et vers le monde

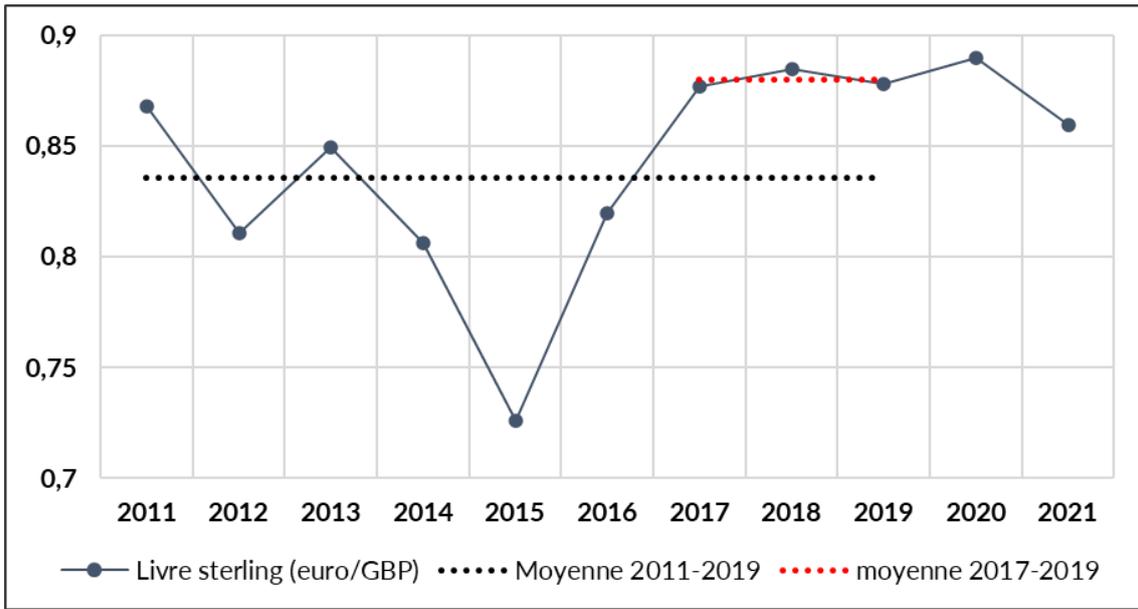
Montants en millions d'euros et variations en pourcentage

Exportations belges	2017	2018	2019	2020	2021
Vers le Royaume-Uni	18.851,7	18.153,6	16.914,0	15.521,2	21.178,6
Variation		-3,7%	-6,8%	-8,2%	36,4%
Vers le monde	262.738,8	273.725,9	278.468,5	259.325,4	336.516,4
Variation		4,2%	1,7%	-6,9%	29,8%
Poids du Royaume-Uni	7,2%	6,6%	6,1%	6,0%	6,3%

Source : BNB, concept national et calculs propres.

Si la **livre sterling** s'est fortement dépréciée en 2016 et 2017, elle est depuis restée assez stable, à l'exception d'une appréciation en 2021. L'évolution de la livre sterling s'observe dans le graphique 1. En 2020, la dépréciation, même faible, de la livre sterling par rapport à l'euro n'a pas empêché le recul des échanges. Rappelons que la diminution des échanges a été globale en 2020, en conséquence de la pandémie de coronavirus. En 2021, l'appréciation de la livre sterling n'a pas eu, a priori, d'impact sur la reprise des exportations à destination du Royaume-Uni, le rebond ayant été particulièrement prononcé.

Graphique 1. Cours de change euro/GBP (moyennes annuelles)



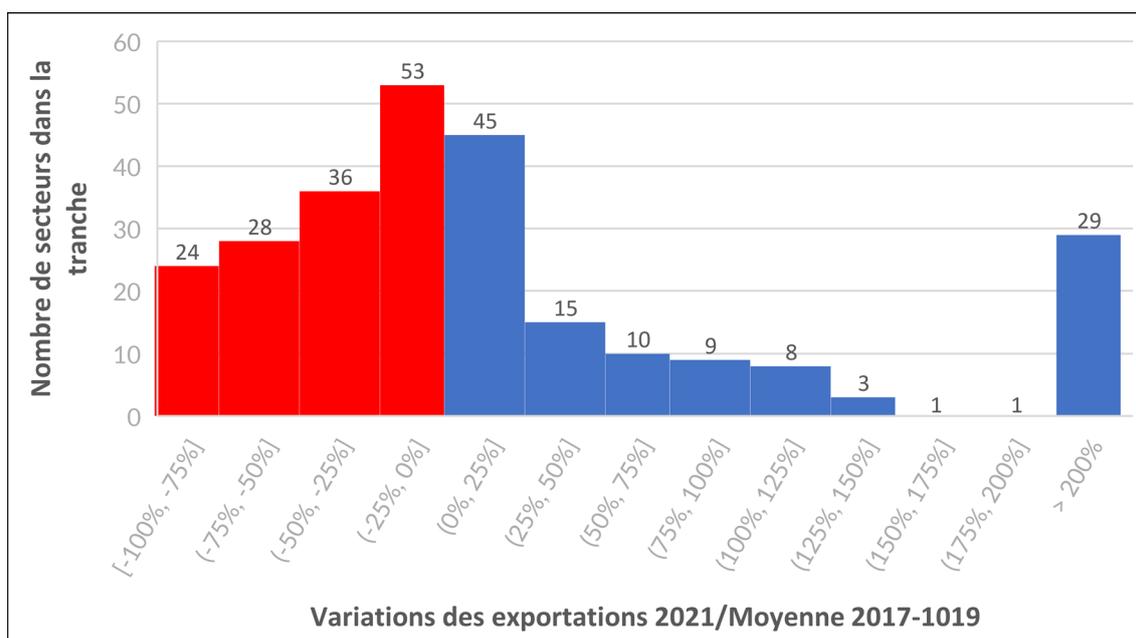
Source : Eurostat.

## 2. Analyse de la dispersion

La variation des exportations de la Belgique vers le Royaume-Uni en 2021 a été estimée à l'aide, d'une part, des exportations en valeur pour l'année 2021 et, d'autre part, de la moyenne des exportations pour les années 2017-2019 et ce, afin d'éliminer quelque peu la volatilité des données du commerce extérieur.

Les calculs ont été réalisés pour **262 secteurs** suivant la nomenclature NACEBEL à 4 chiffres à partir d'une base de 274 secteurs. 12 secteurs ont en effet été exclus de l'analyse pour cause de montants nuls ou de taux de croissance impossibles à calculer (dans le cas d'une division par 0, par exemple) sur la période analysée.

Graphique 2. Distribution de la variation des exportations belges vers le Royaume-Uni (variation entre 2021 et la moyenne 2017-2019)



Note : Les secteurs NACE 520 « Extraction de lignite », NACE 710 « Extraction de minerais de fer », NACE 2363 « Fabrication de béton prêt à l'emploi », NACE 3821 « Traitement et élimination des déchets non dangereux » et NACE 5829 « Édition d'autres logiciels » présentent également une progression positive en 2021. Toutefois, ils n'ont pas pu être intégrés au graphique car leurs exportations 2017-2019 étaient nulles.

Source : BNB, concept national et calculs propres.

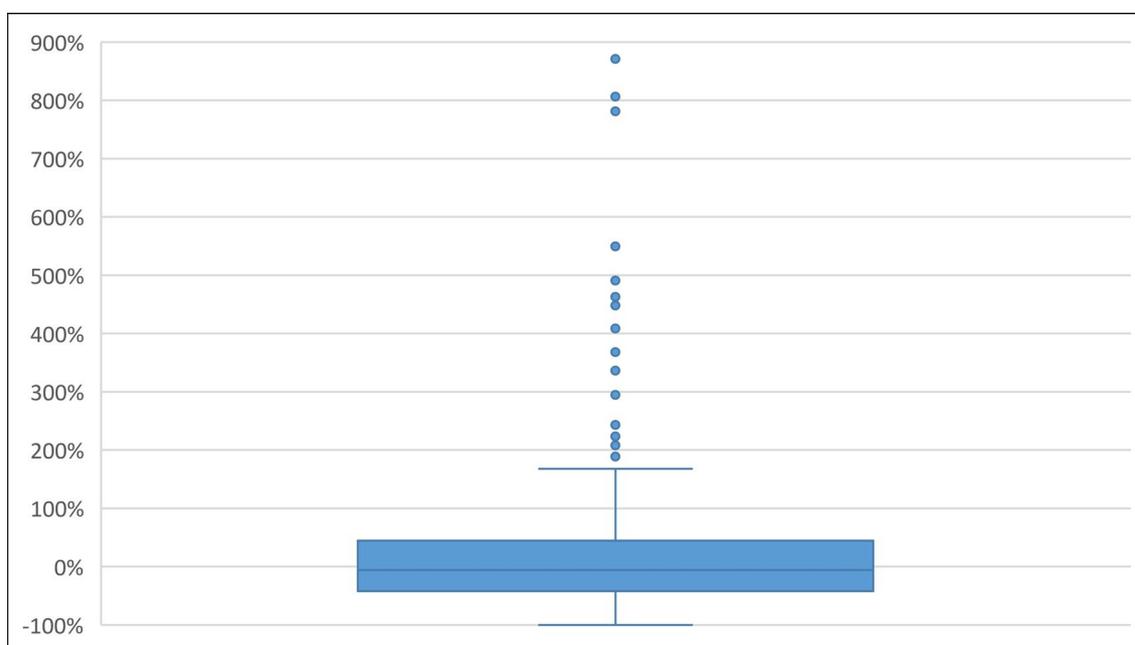
### 2.1. Quelques observations liées à la dispersion

- Parmi ces 262 secteurs, **141 secteurs ont vu leurs exportations vers le Royaume-Uni baisser** (variation des exportations inférieure à 0 %), tandis que **121 secteurs ont vu leurs exportations augmenter** (variation des exportations supérieure à 0 %).
- Pour 53 secteurs, la diminution des exportations était **inférieure à 25 %**. Pour 36 secteurs, cette diminution était **supérieure ou égale à 25 % et inférieure à 50 %**. En d'autres termes, un peu plus d'un tiers des secteurs analysés ont vu leurs exportations diminuer et cette baisse est inférieure à 50 %.
- 24 secteurs ont vu leurs **exportations chuter d'au moins 75 %** (la classe la plus à gauche sur le graphique 2). Pour 4 de ces 24 secteurs, cette baisse peut être expliquée par une valeur positive pour la moyenne 2017-2019 et une valeur nulle en 2021. Les 20 autres secteurs devront faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

- Pour 51 secteurs, l'**augmentation des exportations a été supérieure à 75 %** (les 6 classes de droite cumulées sur le graphique 2). Pour 29 d'entre eux, les exportations ont plus que triplé. Pour 21 d'entre eux, elles ont plus que quintuplé<sup>1</sup>.
- Une liste des secteurs présentant des baisses ou des hausses de leurs exportations vers le Royaume-Uni de plus de 75 % peut également être consultée en annexe (tableau A1 pour les diminutions de plus de 75 % et tableau A2 pour les augmentations de plus de 75 %).
- Les secteurs relevant d'une importance cruciale dans les échanges avec le Royaume-Uni sont détaillés dans l'approche sectorielle, reprise dans le chapitre 3 de la présente note.

Une autre représentation, la « **boîte à moustache** » permet de **résumer la répartition** des variations des exportations belges vers le Royaume-Unis et d'identifier **les valeurs extrêmes** (cf. graphique 3). La moitié des observations se situe entre -42 % et +44,5 %, illustrée par la longueur de la boîte sans les moustaches. La valeur centrale (médiane) correspond à une diminution des exportations de 6 %. Les valeurs extrêmes se situent en dehors des moustaches. Il y a **30 secteurs** dans ce cas, qui présentent une augmentation des exportations de plus de 168 %. Ils sont visuellement représentés de manière agrégée par les points au-dessus de la moustache supérieure.

Graphique 3. Boîte à moustache de la variation des exportations belges vers le Royaume-Uni (variation entre 2021 et la moyenne 2017-2019)



Note : 10 secteurs ont été masqués dans ce graphique par soucis de visibilité, car ils présentent une hausse des exportations supérieure à 1.000 %. Ces derniers peuvent être consultés en annexe dans le tableau A2.

Source : BNB, concept national et calculs propres.

<sup>1</sup> Il ressort que 6 secteurs présentent une valeur relativement faible (inférieure à 0,1 million d'euros sur la moyenne 2017-2019), expliquant donc les taux de croissance particulièrement élevés qui sont observés. Il s'agit des secteurs suivants :

- Élevage de porcins (NACE 01.46)
- Fabrication de carreaux en céramique (NACE 23.31)
- Construction de véhicules militaires de combat (NACE 30.40)
- Fabrication de meubles de cuisine (NACE 31.02)
- Activités d'architecte (NACE 71.11)
- Fabrication d'autres boissons fermentées non distillées (NACE 11.04).

Les évolutions de ces secteurs ainsi que les montants d'exportations peuvent être trouvés dans le tableau A3 des annexes.

## 2.2. Conclusion relative à la dispersion

En regardant l'évolution des exportations belges vers le Royaume-Uni entre 2021 et la moyenne 2017-2019, une **tendance générale à la baisse** est toujours constatée. Celle-ci s'illustre par une distribution asymétrique à gauche des observations (cf. graphique 2) et une médiane négative (cf. graphique 3). Pour les secteurs analysés, les baisses des exportations belges vers le Royaume-Uni sur la période considérée sont limitées à 100 % tandis que les hausses sont illimitées.

## 3. Approche sectorielle (2021)

Le point de départ de l'analyse sectorielle repose sur l'analyse des flux d'exportations de biens de la Belgique vers le Royaume-Uni. Les principaux produits exportés par la Belgique définissent les **secteurs d'attention** qui feront aussi l'objet d'une analyse au travers d'autres indicateurs comme le chiffre d'affaires, l'emploi et la dynamique entrepreneuriale. Toutefois, si les entreprises sont tenues de déclarer leurs exportations de biens selon la nomenclature combinée<sup>2</sup> (NC8), les chiffres du commerce présentés dans cette étude suivent la nomenclature NACE dans le but d'intégrer d'autres indicateurs uniquement disponibles dans la nomenclature NACE. Afin de passer d'une nomenclature à l'autre (de la NC8 à la NACE), des tables de conversion sont utilisées, permettant de rattacher un code de la nomenclature combinée à un code correspondant dans la nomenclature NACE. Ces conversions peuvent être faites sur la base des tables de conversion RAMON<sup>3</sup> d'Eurostat.

Dès lors, la **nomenclature NACE** utilisée pour les échanges commerciaux ne constitue pas exactement le même univers que la nomenclature NACE des autres indicateurs. En effet, pour ces derniers, la nomenclature NACE tient compte de l'activité principale renseignée par les entreprises. À titre d'exemple, une entreprise qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires en vendant un produit A et 20 % de son chiffre d'affaires en vendant un produit B serait entièrement classée dans le code NACE du produit A (pour 100 % de son chiffre d'affaires). En revanche, si cette entreprise exporte 80 % de produits A et 20 % de produits B, ces exportations étant déclarées sur la base de la nomenclature combinée, les 80 % des exportations afférentes au produit A seront attribuées au code NACE du produit A tandis que les 20 % d'exportations du produit B seront attribuées au code NACE du produit B.

Enfin, les données selon la nomenclature NACE utilisées dans ce rapport suivent le **concept national** et sont directement fournies par la Banque nationale de Belgique. Dès lors, les conversions n'ont pas été faites manuellement par le SPF Economie.

---

<sup>2</sup> Le **Système harmonisé** (SH) est la nomenclature douanière internationale de produits élaborée par l'Organisation mondiale des douanes pour les besoins du commerce extérieur. Le SH sert de base pour le tarif douanier et les statistiques du commerce extérieur. Il s'agit d'une nomenclature à structure hiérarchique, qui fournit les définitions détaillées et les caractéristiques d'environ 5.000 biens. Il comprend 96 chapitres identifiés par un code numérique à deux chiffres. Les chapitres sont subdivisés en positions, elles-mêmes ventilées en sous-positions. Les positions et les sous-positions sont identifiées par un code numérique comportant respectivement quatre et six chiffres. Bien que le SH ne concerne, en principe, que les marchandises, c'est-à-dire les produits qui ont une dimension physique, il inclut également l'électricité. Le SH ne couvre donc pas les services, mais bien les « manifestations » physiques des services (plans d'architecte, disquettes de logiciels, originaux d'œuvres d'art et antiquités de plus de cent ans, etc.).

La **nomenclature combinée** (NC), qui est la classification utilisée dans l'Union européenne pour le tarif douanier et les statistiques du commerce extérieur, est plus détaillée que le système harmonisé. Elle est entrée en vigueur en 1988. Les rubriques de la NC sont identifiées au moyen d'un code numérique à huit chiffres, ajoutant deux chiffres au code correspondant du SH. La NC est révisée chaque année et, en tant que règlement du Conseil, a force obligatoire dans les États membres. La Nomenclature combinée est une classification basée sur le Système harmonisé mais comportant des subdivisions supplémentaires.

<sup>3</sup> [RAMON : Reference And Management Of Nomenclatures](#) (Eurostat)

## 3.1. Approche bilatérale

### 3.1.1. Analyse des exportations

Les principaux secteurs belges qui exportent à destination du Royaume-Uni selon l'approche bilatérale<sup>4</sup> sur la période 2017-2019 se trouvent dans le tableau 2.

Tableau 2. Principaux secteurs belges qui exportent vers le Royaume-Uni selon l'approche bilatérale<sup>5</sup>

Description	Code NACE	Poids dans les exportations belges à destination du Royaume-Uni (moyenne 2017-2019)	2019 Exportations en euros	2020 Exportations en euros	2021 Exportations en euros	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910	15,0%	2.479.808.450	2.498.313.921	1.606.470.390	-35,7%	-35,2%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	7,8%	980.786.102	1.296.980.690	4.302.702.502	231,7%	338,7%
Fabrication de matières plastiques de base	2016	4,7%	765.673.606	622.107.868	884.346.418	42,2%	15,5%
Raffinage du pétrole	1920	4,6%	643.118.346	446.739.442	732.198.345	63,9%	13,9%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	3,0%	495.502.277	383.798.694	522.388.856	36,1%	5,4%
Sidérurgie	2410	2,9%	504.126.798	330.866.209	478.713.845	44,7%	-5,0%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	2,8%	633.728.525	47.246.227	32.259.872	-31,7%	-94,9%
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	2,7%	482.905.039	330.139.191	406.405.492	23,1%	-15,8%
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932	2,1%	373.842.416	321.715.910	576.396.699	79,2%	54,2%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	2,0%	334.993.481	305.177.650	290.660.532	-4,8%	-13,2%

Source : BNB, concept national et calculs propres

Les dix principaux secteurs repris dans le tableau 10 représentent ensemble près de la moitié (47,6 %) des exportations belges destinées au Royaume-Uni sur la moyenne 2017-2019. Parmi ces dix secteurs qui ont le plus exporté en valeur se trouvent la construction et l'assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10), la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20), la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16) et le raffinage du pétrole (NACE

<sup>4</sup> Pour rappel, l'approche bilatérale permet de mettre en évidence des biens ou des secteurs au travers des échanges commerciaux entre la Belgique et le Royaume-Uni. Il s'agit en quelque sorte de mettre en exergue une spécialisation produit.

<sup>5</sup> Le secteur de l'extraction de gaz naturel (NACE 0620) devrait figurer dans le tableau des dix principaux secteurs exportant vers le Royaume-Uni selon l'approche bilatérale. En moyenne, sur la période 2017-2019, les exportations de ce secteur représentent 2,6 % des exportations belges destinées au Royaume-Uni. Néanmoins, les chiffres de ce secteur présentent une grande variation et requièrent la prudence dans leur interprétation. Le lecteur intéressé pourra trouver les montants d'exportations de ce secteur dans l'annexe statistique.

19.20). En **2021**, trois des dix principaux secteurs ont connu une diminution de leurs exportations par rapport à 2020. Il s'agit du secteur de la construction et l'assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; -35,7 %), de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; - 31,7 %) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; -4,8 %). Les sept autres secteurs ont connu une augmentation de leurs exportations en 2021 par rapport à 2020, malgré la fin de la période de transition ayant fait suite à la sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne. La fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; +231,7 %) a même plus que triplé ses exportations vers le Royaume-Uni sur cette période. Toutefois, si la majorité des principaux secteurs selon l'approche bilatérale connaissent une reprise de leurs exportations en 2021 en glissement annuel, **la moitié d'entre eux n'ont cependant pas récupéré leur niveau d'avant la crise sanitaire**. Il s'agit de la construction et l'assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10), de la sidérurgie (NACE 24.10), de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10), de la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93), les autres secteurs affichent une augmentation de leurs exportations en 2021 par rapport à 2019. La fourchette des variations négatives des exportations par rapport au niveau d'avant crise va de -5 % pour la sidérurgie (NACE 24.10) à -94,9 % pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10)<sup>6</sup>.

### 3.1.2. Indicateur d'activité

Tableau 3. Chiffre d'affaires dans l'approche bilatérale

Description	Code NACE	2019 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2020 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2021 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910	10.508.960	10.073.196	10.547.721	4,7%	0,4%	0,74%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	19.513.427	19.140.107	20.378.455	6,5%	4,4%	1,42%
Fabrication de matières plastiques de base	2016	4.894.860	5.188.246	6.595.137	27,1%	34,7%	0,46%
Raffinage du pétrole	1920	45.965.860	28.031.917	42.424.562	51,3%	-7,7%	2,96%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	16.106.805	12.834.667	18.668.624	45,5%	15,9%	1,30%
Sidérurgie	2410	11.318.225	8.443.403	11.163.212	32,2%	-1,4%	0,78%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	472.996	516.211	579.961	12,3%	22,6%	0,04%
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	2.020.258	2.052.536	2.100.634	2,3%	4,0%	0,15%
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932	2.208.661	1.871.058	1.701.839	-9,0%	-22,9%	0,12%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	1.379.551	1.226.163	1.382.105	12,7%	0,2%	0,10%

Source : Statbel, données sur la base des déclarations à la TVA et calculs propres

<sup>6</sup> Notons qu'un reclassement des vaccins a eu lieu entre le code NACE 21.10 et le code NACE 21.20. De plus, avec la pandémie de coronavirus et les différentes campagnes de vaccination mises en place pour protéger au maximum les populations, de nombreux vaccins ont été créés en 2021, expliquant la forte augmentation observée pour le code NACE 21.20.

## Secteurs pris dans leur ensemble

Les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 3 représentent ensemble un poids de 8,07 % du chiffre d'affaires de l'économie belge en 2021, soit un peu plus de 115,5 milliards d'euros contre près de 89,4 milliards d'euros en 2020 (+29,3 % à un an d'écart). Par ailleurs, si on considère 2019 comme une année de référence (année sans pandémie de Covid-19), le chiffre d'affaires total de ces 10 principaux secteurs en 2021 est également supérieur de 1,0 % à celui de 2019. Ainsi, la reprise des ventes en 2021 a été suffisante pour rattraper la perte enregistrée en 2020.

## Au niveau des secteurs

Neuf des dix secteurs ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires **en 2021 par rapport à 2020**, traduisant une reprise de l'activité économique. Les quatre secteurs ayant enregistré les hausses les plus importantes (de plus de 20 %) de leur chiffre d'affaires sur cette période sont : le raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; +51,3 %), la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; +45,5 %), la sidérurgie (NACE 24.10 ; +32,2 %) et la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; +27,1 %). Ces 4 secteurs représentent à eux seuls 68,2 % du chiffre d'affaires de 2021 de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 3.

Mais lorsqu'on compare les données **de 2021 par rapport à 2019**, considéré comme année de référence (absence du choc de la pandémie de Covid-19), sept secteurs sur dix ont dépassé leur montant de chiffre d'affaires d'avant crise et seuls trois secteurs ne n'y sont pas encore parvenu.

Les sept secteurs du tableau 3 dont le chiffre d'affaires de 2021 a dépassé le montant d'avant crise sont : la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; +34,7 %), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; +22,6 %), la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; +15,9 %), la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; +4,4 %), la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; 4,0 %), la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; +0,4 %) et la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; +0,2 %). Ces 7 secteurs ne représentent cependant que 52,1 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 3.

Les trois autres secteurs n'ont toujours pas rattrapé leur niveau de chiffre d'affaires d'avant crise, l'écart allant de 1,4 % pour la sidérurgie (NACE 24.10) à 22,9 % pour la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32). Ces trois secteurs comptent pour 47,9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 3.

### 3.1.3. Indicateurs d'emploi

Tableau 4. Emploi en postes de travail et nombre d'employeurs dans l'approche bilatérale

Description	Code NACE	2019 Nombre d'emplois (PDT)	2020 Nombre d'emplois (PDT)	2021 Nombre d'emplois (PDT)	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910	16.510	16.563	16.359	-1,2%	-0,9%	0,40%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	25.855	26.911	27.734	3,1%	7,3%	0,67%
Fabrication de matières plastiques de base	2016	7.574	7.527	7.627	1,3%	0,7%	0,18%
Raffinage du pétrole	1920	4.733	4.810	4.294	-10,7%	-9,3%	0,10%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	12.114	12.244	12.328	0,7%	1,8%	0,30%
Sidérurgie	2410	11.555	11.403	11.356	-0,4%	-1,7%	0,27%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	1.423	1.521	1.562	2,7%	9,8%	0,04%
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	5.188	5.257	5.344	1,7%	3,0%	0,13%
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932	6.841	6.226	5.773	-7,3%	-15,6%	0,14%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	5.737	5.537	5.412	-2,3%	-5,7%	0,13%

Source : données ONSS trimestrielles retraitées par Statbel et calculs propres

#### Secteurs pris dans leur ensemble

Les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 4 ont totalisé 97.788 **postes de travail** en 2021 et ne représentent ensemble qu'un poids de 2,4 % de postes de travail de l'économie belge en 2021. Ils sont en diminution de 0,2 % par rapport à 2020, qui comptait 97.997 postes de travail. Cependant, si on considère 2019 comme une année de référence (année sans pandémie de Covid-19), le nombre de postes de travail de ces 10 principaux secteurs en 2021 est supérieur d'un peu plus de 0,3 % à son niveau d'avant crise, soit de 2019.

#### Au niveau des secteurs

La moitié des secteurs présents dans le tableau 4 a connu une **augmentation des postes de travail en 2021 par rapport à 2020**. Il s'agit de la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; +3,1 %), de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; +2,7 %), de la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; +1,7 %), de la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; +1,3 %) et de la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; +0,7 %). Ces cinq secteurs représentent à eux seuls un peu plus de la moitié des postes de travail de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 4 (54.594 de 97.788 emplois, soit 55,8 %).

Les 5 autres secteurs ont connu en 2021 une **diminution du nombre de leurs postes de travail à un an d'écart**, baisse allant de 0,4 % pour la sidérurgie (NACE 24.10) à 10,7 % pour le raffinage du pétrole (NACE 19.20). Ces cinq secteurs représentent 44,2 % des postes de travail de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 4.

Lorsqu'on compare les données de 2021 **par rapport aux données de 2019**, la même image se dessine. Ainsi, les secteurs ayant connu une progression du nombre de postes de travail en 2021 à un an d'écart, ont également connu une amélioration par rapport à 2019 et inversement.

Les postes de travail ont donc **dépassé, en 2021, leur niveau d'avant crise** pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; +7,3 %), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; +9,8 %), la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; +3,0 %), la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; +0,7 %) et la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; +1,8 %). Ces cinq secteurs représentent à eux seuls un peu plus de la moitié des postes de travail de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 4 (54.594 de 97.788 emplois, soit 55,8 %).

Les postes de travail sont **toujours en retrait en 2021 par rapport à la situation d'avant crise** dans la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; -0,9 %), le raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; -9,3 %), la sidérurgie (NACE 24.10 ; -1,7 %), la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32 ; -15,6 %) et la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; -5,7 %). Pour rappel, ces cinq secteurs représentent 44,2 % des postes de travail de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 4.

### 3.1.4. Indicateurs de dynamique entrepreneuriale

Tableau 5. Dynamique entrepreneuriale dans l'approche bilatérale

Description	Code NACE	Entreprises assujetties			Créations			Radiations			Faillites		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910	63	66	68	1	0	2	0	1	0	0	0	3
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	146	151	155	2	2	1	2	1	1	0	1	1
Fabrication de matières plastiques de base	2016	97	96	96	3	0	1	1	0	1	0	1	0
Raffinage du pétrole	1920	22	22	21	0	0	1	0	1	1	0	1	0
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	71	70	72	1	0	1	1	0	0	1	0	0
Sidérurgie	2410	100	99	103	1	1	1	1	1	2	2	3	0
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	74	84	90	1	2	4	0	1	1	1	0	0
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	1347	1332	1325	5	4	5	11	4	7	8	9	7
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932	130	131	134	1	0	1	2	1	2	0	1	0
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	118	114	118	0	1	1	2	1	0	0	1	0

Source : Statbel et calculs propres. Légende : Vert = Amélioration par rapport à 2020, Rouge = Détérioration par rapport à 2020, Gris = Statu quo par rapport à 2020.

## Secteurs pris dans leur ensemble

En 2021, les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 5 ont totalisé 2.183 **entreprises assujetties à la TVA** et ne représentent ensemble qu'un poids de 0,2 % d'entreprises assujetties à la TVA de l'économie belge, soit 0,9 % d'entreprises de plus qu'en 2020 (2.164 entreprises assujetties). Par ailleurs, le nombre d'entreprises assujetties de ces 10 principaux secteurs en 2021 est supérieur à celui d'avant crise (soit de 2019).

Ces 10 secteurs ont totalisé 17 **entreprises créées** et ne représentent qu'un poids de 0,19 % d'entreprises créées dans l'économie belge en 2021, soit 7 entreprises créées de plus par rapport à 2020. Par rapport à l'année de référence (2019), le nombre d'entreprises créées pour ces dix secteurs en 2021 est également supérieur, soit 17 entreprises créées en 2021 contre 14 entreprises créées en 2019. Quant aux **radiations d'entreprise** dans ces 10 secteurs, elles sont en augmentation en 2021 par rapport à 2020, soit 14 radiations en 2021 contre 11 radiations en 2020. Par rapport à l'année de référence (2019), la diminution du nombre d'entreprises radiées est de 26,5 %, soit 14 entreprises radiées en 2021 contre 20 entreprises radiées en 2019. On constate donc, en 2021, un dynamisme entrepreneurial, le nombre d'entreprises créées étant supérieur au nombre d'entreprises radiées pour ces dix secteurs pris dans leur ensemble. Ce qui n'était pas le cas pour les deux années précédentes.

En ce qui concerne les **faillites**, elles sont en diminution en 2021 par rapport à 2020, passant de 17 faillites en 2020 à 11 faillites en 2021 alors qu'on aurait pu s'attendre à un mouvement inverse compte tenu de la fin des moratoires mis en place par le gouvernement en 2020. Par rapport à l'année de référence (2019), le nombre de faillites enregistrées en 2021 est également moindre que celui enregistré en 2019 (1 faillite de moins qu'en 2019).

## Au niveau des secteurs

En 2021, sept secteurs sur dix ont connu une évolution favorable du nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** en glissement annuel. Il s'agit de la construction de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; +4,2 %), la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; +3,0 %), la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; +2,9 %), la sidérurgie (NACE 24.10 ; +4,0 %), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; +8,1 %), la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32 ; +2,1 %) et la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; +3,1 %). Ces 7 secteurs ne représentent cependant que 33,9 % des entreprises assujetties de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 (741 des 2.183 entreprises assujetties). Deux autres secteurs présents dans le tableau 5 ont connu une diminution du nombre d'assujettis en 2021 en glissement annuel, diminution allant 0,5 % pour la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50) à 1,2 % pour le raffinage du pétrole (NACE 19.20). Un autre secteur est en situation de statu quo en 2021 par rapport à 2020 avec 96 entreprises assujetties. Il s'agit de la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16). Ces trois secteurs représentent 66,1 % des entreprises assujetties (1.442 de de 2.183 entreprises assujetties).

Lorsqu'on compare les données 2021 par rapport à la même période de 2019, considérée comme année de référence (absence du choc de la pandémie de Covid-19), il y a six secteurs sur 10 qui montrent une évolution favorable du nombre d'assujettis, allant d'une hausse de 1,8 % pour la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14) à une hausse de 22,0 % pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10). Ces six secteurs ne représentent cependant que 28,5 % des entreprises assujetties (623 de 2.183 entreprises assujetties). Quant aux quatre autres secteurs restants, trois ont connu une baisse du nombre d'entreprises assujetties en 2021 par rapport à 2019, et donc ils n'ont pas encore rattrapé leur niveau d'avant crise. Les baisses vont de 1,3 % pour la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16) à 2,3 % pour le raffinage du pétrole (NACE 19.20). Un autre secteur observe un statu quo du nombre de ses assujettis en 2021 par rapport à 2019 avec 118 entreprises assujetties. Il s'agit de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93). Ces quatre secteurs représentent 71,5 % des entreprises assujetties (1.560 de de 2.183 entreprises assujetties).

**En 2021**, sept secteurs ont connu une évolution favorable en termes de **créations d'entreprise** en glissement annuel. Il s'agit de la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; 2 créations de plus), la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; une création de plus), le raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; une création de plus), la fabrication d'autres

produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; une création de plus), la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; deux créations de plus), la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; une création de plus) et la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32 ; une création de plus). Ces sept secteurs représentent 82,4 % des entreprises créées de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 (14 des 17 entreprises créées). Parmi les trois secteurs restants, deux ont connu le même nombre de créations que celles enregistrées l'année précédente et ils ne représentent que 11,8 % des entreprises créées par l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5. Un secteur a connu une baisse du nombre de créations d'entreprises en 2021 par rapport à 2020, il s'agit de la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20) avec une création d'entreprise en 2021 contre deux créations en 2020.

**Lorsqu'on compare les données de 2021 par rapport aux données de 2019**, il n'y a que quatre secteurs sur 10 qui ont connu une évolution favorable en matière de créations d'entreprise. Il s'agit de la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; une création de plus), du raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; une création de plus), de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; trois créations de plus) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; une création de plus). Ces quatre secteurs représentent 47,1 % des entreprises créées de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 (8 des 17 entreprises créées). Deux secteurs sur 10 ont connu une évolution défavorable en matière de créations d'entreprise à savoir la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; une création de moins) et la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; deux créations de moins). Ils représentent 11,8 % des entreprises créées de l'ensemble de secteurs repris dans le tableau 5 (2 des 17 entreprises créées). Les quatre autres secteurs sont restés constants, en matière de nombre d'entreprises créées entre 2019 et 2021, soit 47,1 % des entreprises créées de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 (8 des 17 entreprises créées).

Notons également que si le nombre d'entreprises créées pour ces 10 secteurs en 2021 est supérieur à celui d'avant crise pour la même période de référence (17 contre 14), il a cependant fléchi pendant la pandémie en ne comptant que 10 créations d'entreprise.

**En 2021**, quatre secteurs ont connu une évolution défavorable en matière de **radiations d'entreprise** en glissement annuel. Il s'agit de la fabrication de matières plastiques de base (NACE 20.16 ; une radiation supplémentaire), la sidérurgie (NACE 24.10 ; une radiation supplémentaire), la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; trois radiations supplémentaires) et la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32 ; une radiation de plus). Ces quatre secteurs représentent 85,7 % des entreprises radiées de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 (12 des 14 entreprises créées).

Deux autres secteurs ont connu une évolution favorable. Il s'agit de la construction de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; une radiation de moins) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; une radiation de moins). Ces deux secteurs n'ont enregistré aucune radiation d'entreprise en 2021 en glissement annuel. Les quatre autres secteurs sont restés constants, en matière de radiations d'entreprise enregistrées en 2021 et ils comptent pour 21,4 % des radiations d'entreprise. Il s'agit de la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; une seule radiation), le raffinage du pétrole (NACE 19.20 ; une seule radiation), la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14 ; aucune radiation) et la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10 ; une seule radiation).

**Lorsqu'on compare les données de 2021 par rapport à celles de 2019**, il y a quatre secteurs sur 10 qui ont connu une évolution favorable en matière de radiations d'entreprise, allant d'une radiation de moins pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20), la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (NACE 20.14) à quatre radiations de moins pour la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50). Ces quatre secteurs représentent 57,1 % des radiations d'entreprises parmi les radiations relevées au tableau 5 en 2021. Trois secteurs ont connu une évolution défavorable, avec une entreprise radiée de plus pour le raffinage du pétrole (NACE 19.20), la sidérurgie (NACE 24.10) et la fabrication de produits pharmaceutiques de base (NACE 21.10). Ces trois secteurs représentent 28,6 % des radiations d'entreprise en 2021. Les trois autres secteurs affichent un statu quo pour ce qui a trait au nombre de radiations en 2021 par comparaison à 2019. Il s'agit de la construction et assemblage de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; aucune radiation), la fabrication de matières

plastiques de base (NACE 20.16 ; une seule radiation) et la fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles (NACE 29.32 ; deux radiations).

Quant aux **faillites**, l'ensemble des 10 secteurs du tableau 5 n'a enregistré que 11 faillites d'entreprises en 2021 contre 17 faillites d'entreprises en 2020 et 12 faillites en 2019. Il convient de noter que les deux moratoires mis en place par le gouvernement en 2020 n'ont pas empêché les faillites de croître en 2020 pour certains des secteurs mis en avant dans le tableau 5. En 2021, les 11 faillites répertoriées se situent dans la construction de véhicules automobiles (NACE 29.10 ; trois faillites), la fabrication de préparations pharmaceutiques (NACE 21.20 ; une faillite) et la fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire (NACE 32.50 ; 7 faillites). Ce dernier absorbe à lui tout seul 63,6 % des faillites enregistrées en 2021 (7 des 11 faillites). Les 11 faillites enregistrées par l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 5 ne représentent que 0,2 % de l'ensemble de faillites enregistrées en 2021 en Belgique (11 de 6.533 faillites).

## 3.2. Approche multilatérale

### 3.2.1. Analyse des exportations

Les principaux secteurs exportés par la Belgique à destination du Royaume-Uni selon l'approche multilatérale se trouvent dans le tableau 6.

Tableau 6. Principaux secteurs exportés par la Belgique vers le Royaume-Uni selon l'approche multilatérale

Description	Code NACE	Part du secteur destiné au Royaume-Uni dans les exportations belges totales du secteur (moyenne 2017-2019)	2019 Exportations en euros	2020 Exportations en euros	2021 Exportations en euros	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	31,4%	54.812.093	45.267.504	95.060.852	110,0%	73,4%
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	30,9%	250.334.213	226.571.772	231.338.431	2,1%	-7,6%
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103	25,5%	7.408.027	8.873.571	4.758.350	-46,4%	-35,8%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	25,4%	334.993.481	305.177.650	290.660.532	-4,8%	-13,2%
Sylviculture et autres activités forestières	0210	21,1%	2.674.742	1.993.724	2.050.748	2,9%	-23,3%
Production d'électricité	3511	19,5%	218.502.277	178.011.683	707.430.484	297,4%	223,8%
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	19,2%	17.159.589	19.974.174	18.132.882	-9,2%	5,7%
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	19,0%	27.442.260	29.573.494	133.847.127	352,6%	387,7%
Collecte des déchets dangereux	3812	16,6%	6.219.284	3.874.064	744.719	-80,8%	-88,0%
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	16,4%	347.806.442	335.382.036	306.781.752	-8,5%	-11,8%

Source : BNB, concept national et calculs propres

Parmi les dix secteurs pour lesquels le Royaume-Uni représente un débouché important pour leurs exportations, cinq secteurs ont vu leurs exportations destinées au Royaume-Uni s'accroître en 2021 (en glissement annuel), dont les briques, tuiles et produits de construction en terre cuite (NACE 23.32), où la part représentée par le Royaume-Uni est égale à 31,4 %, indiquant que 31,4 % des exportations belges de ces produits sont destinées au Royaume-Uni sur la période 2017-2019. Les variations haussières varient de 2,1 % pour les exportations d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22) à 352,6 % pour la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32). Au contraire, les exportations se sont réduites pour cinq secteurs : la plus faible

diminution concerne la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; -4,8 %) et la plus forte diminution la collecte de déchets dangereux (NACE 38.12<sup>7</sup> ; -80,8 %).

Si la moitié des secteurs analysés ici ont connu une augmentation de leurs exportations vers le Royaume-Uni en 2021 (en glissement annuel), **la majorité n'a toutefois pas récupéré son niveau d'avant la crise sanitaire**. En effet, par rapport à 2019, seuls quatre secteurs sur dix affichent des montants d'exportation supérieurs en 2021. Il s'agit de la fabrication de briques, tuiles et produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +73,4 %), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; +223,8 %), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; +5,7 %) et de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; +387,7 %).

À l'inverse, six secteurs connaissent des montants d'exportation moindres en 2021 qu'en 2019. La plus forte diminution concerne la collecte de déchets dangereux (NACE 38.12 ; -88 %) tandis que la plus faible diminution se rapporte à la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; -7,6 %). Parmi ces six secteurs, seules la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22) et la sylviculture (NACE 02.10) ont observé une reprise de leurs exportations en 2021 (par rapport à 2020), sans pour autant être suffisante pour rattraper leurs montants d'avant la crise sanitaire. Pour les pâtes alimentaires (NACE 10.73), si les exportations de 2021 sont supérieures à celles de 2019, elles sont toutefois inférieures à leur valeur de 2020. La prudence reste de mise car il est encore difficile, à ce stade, d'isoler l'effet Brexit de l'effet pandémie ou encore d'un autre effet possible. De plus, les augmentations enregistrées en 2021 pourraient n'être qu'un effet de rattrapage.

---

<sup>7</sup> Selon Statbel, ce secteur comprend l'enlèvement de déchets dangereux, solides ou autres, c'est-à-dire les déchets contenant des substances dangereuses pour la santé humaine et pour l'environnement, telles que des substances explosives, oxydantes, inflammables, toxiques, irritantes, nocives, cancérigènes, corrosives, infectieuses ou autres. On y retrouve également la collecte de piles usagées. Le secteur comprend également les activités d'identification, de traitement, d'emballage et d'étiquetage des déchets pour le transport.

### 3.2.2. Indicateur d'activité

Tableau 7. Chiffre d'affaires dans l'approche multilatérale

Description	Code NACE	2019 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2020 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2021 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	518.246	595.999	681.353	14,3%	31,5%	0,05%
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	1.902.788	1.903.567	1.786.306	-6,2%	-6,1%	0,12%
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103	25.512	683	984	44,1%	-96,1%	0,00%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	1.379.551	1.226.163	1.382.105	12,7%	0,2%	0,10%
Sylviculture et autres activités forestières	0210	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Production d'électricité	3511	21.985.202	21.529.640	24.159.569	12,2%	9,9%	1,69%
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	133.952	150.206	142.263	-5,3%	6,2%	0,01%
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	110.244	108.278	114.826	6,0%	4,2%	0,01%
Collecte des déchets dangereux	3812	690.750	644.755	712.667	10,5%	3,2%	0,05%
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	3.547.504	3.288.187	3.701.210	12,6%	4,3%	0,26%

Source : Statbel, données sur la base des déclarations à la TVA et calculs propres

#### Secteurs pris dans leur ensemble

Les 9 principaux secteurs<sup>8</sup> repris dans le tableau 7 ne représentent ensemble qu'un poids de 2,3 % du chiffre d'affaires de l'économie belge en 2021, soit un peu plus de 32,7 milliards d'euros contre près de 29,5 milliards d'euros en 2020 (+11,0 % à un an d'écart). Parallèlement, si on considère 2019 comme une année de référence (année sans pandémie de Covid-19), le chiffre d'affaires de ces 9 principaux secteurs en 2021 est supérieur de 7,9 % à celui de 2019. Ainsi le déclin des ventes enregistré en 2020 à un an d'écart ne s'est pas poursuivi en 2021

#### Au niveau des secteurs

Sept secteurs sur neuf ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaires en 2021 par rapport à 2020.

Il s'agit de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; +44,1 %), la fabrication de briques, de tuiles et de produits de la construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +14,3 %), la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; +12,7 %), la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31 ; +12,6 %), la production d'électricité (NACE 35.11 ; +12,2 %), la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12 ; +10,5 %) et la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; +6,0 %)et. Ces sept secteurs représentent 94,1 % du chiffre d'affaires de 2021 de l'ensemble des 9 secteurs repris dans le tableau 7, le secteur de la production d'électricité (NACE 35.11) comptant à lui seul pour 73,9 %. Les deux autres secteurs ont connu une diminution

<sup>8</sup> Le chiffre d'affaires pour le secteur de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10) n'est pas disponible.

de leur chiffre d'affaires en 2021 par rapport à 2020. Il s'agit de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; -6,2 %), et la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; -5,3 %). Ces deux secteurs représentent seulement 5,9 % du chiffre d'affaires de 2021 de l'ensemble des neuf secteurs repris dans le tableau 7.

Lorsqu'on compare les données de 2021 par rapport à celles de 2019, il y a également sept secteurs sur neuf qui montrent une évolution positive et qui ont donc rattrapé leur niveau de chiffre d'affaires d'avant la crise sanitaire. Précisons toutefois, qu'il ne s'agit pas tout à fait des 7 mêmes secteurs évoqués précédemment. En effet, si le secteur de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03) avait montré la progression la plus importante de son chiffre d'affaires en 2021 (+44,1 % à un an d'écart), celle-ci n'a pas été suffisante pour que son chiffre d'affaires rattrape son niveau d'avant crise. En effet, son chiffre d'affaires reste encore inférieur de 96,1 % à son montant d'avant crise. Les six autres secteurs restent les mêmes.

Soulignons encore que malgré le recul du chiffre d'affaires en 2021 du secteur de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; -5,3 %), celui-ci reste supérieur à son niveau d'avant crise de 6,2 %. Le dernier secteur dont le chiffre d'affaires n'a pas rattrapé son niveau d'avant crise reste la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22), l'écart se chiffant à 6,1 %. Les deux secteurs dont le chiffre d'affaires reste inférieur à celui d'avant crise comptent pour 5,5 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des neuf secteurs repris dans le tableau 7.

### 3.2.3. Indicateurs d'emploi

Tableau 8. Emploi en postes de travail et nombre d'employeurs dans l'approche multilatérale

Description	Code NACE	2019 Nombre d'emplois (PDT)	2020 Nombre d'emplois (PDT)	2021 Nombre d'emplois (PDT)	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	2.033	2.105	2.207	4,8%	8,6%	0,05%
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	1.980	1.983	1.880	-5,2%	-5,0%	0,05%
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103	54	1	1	25,0%	-97,7%	0,00%
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	5.737	5.537	5.412	-2,3%	-5,7%	0,13%
Sylviculture et autres activités forestières	0210	119	116	132	14,3%	10,7%	0,00%
Production d'électricité	3511	5.705	5.930	5.955	0,4%	4,4%	0,14%
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	442	450	463	2,8%	4,7%	0,01%
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	428	458	453	-0,9%	6,0%	0,01%
Collecte des déchets dangereux	3812	847	860	786	-8,7%	-7,2%	0,02%
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	5.671	5.961	6.038	1,3%	6,5%	0,15%

Source : données ONSS trimestrielles retraitées par Statbel et calculs propres

## Secteurs pris dans leur ensemble

Les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 8 ont totalisé **23.327 postes de travail** en 2021 et ne représentent ensemble qu'un poids de 0,56 % de postes de travail de l'économie belge de 2021, contre 23.339 postes de travail en 2020 (-0,3 % à un an d'écart). Cependant, si on considère 2019 comme une année de référence (année sans pandémie de Covid-19), le nombre de postes d'emploi de ces 10 principaux secteurs en 2021 est en augmentation de 1,4 % par rapport à 2019. Ainsi malgré la diminution de l'emploi constatée en 2021 à un an d'écart, l'emploi de ces dix secteurs reste supérieur à celui enregistré avant la crise sanitaire.

### Au niveau des secteurs

Six secteurs sur dix ont connu une **augmentation** du nombre de postes de travail **en 2021** par rapport à 2020. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +4,8 %), de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; +25,0 %), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10 ; +14,3 %), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; +0,4 %), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; +2,8 %) et de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31 ; +1,3 %). Ces six secteurs représentent à eux seuls près de 63,4 % des postes de travail de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 8 (14.796 des 23.327 emplois).

Quatre autres secteurs présents dans le tableau 8 ont connu une **diminution** du nombre de leurs postes de travail à un an d'écart **en 2021**, baisse allant de 0,9 % pour la préparation de jus de fruits et d'autres fruits (NACE 10.32) à 8,7 % pour la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12). Ces quatre secteurs représentent 36,6 % des postes de travail de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 8 (8.531 des 23.327 emplois).

**Au regard des données de 2019**, six secteurs ont connu une augmentation du nombre de postes de travail en 2021, dont cinq d'entre eux avaient également observé une hausse en 2021 par rapport à 2020. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +8,6 %), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10 ; +10,7 %), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; +4,4 %), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; +4,7 %), et de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31 ; +6,5 %). Quant à la préparation de jus de fruits et d'autres fruits (NACE 10.32), malgré le recul observé à un an d'écart (-0,9 %), le nombre de postes de travail atteints en 2021 est supérieur de 6 % à celui d'avant crise. Ces six secteurs représentent à eux seuls près de 65,4 % des postes de travail de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 8 (15.248 des 23.327 emplois). Quatre autres secteurs présents dans le tableau 8 ont connu une diminution du nombre de leurs postes de travail en 2021 par rapport à 2019 (dont trois secteurs ont observé également une diminution en 2021 par rapport à 2020), baisse allant de 5,0 % la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; 1.880 emplois en 2021 contre 1.980 emplois en 2019) à 97,7 % pour de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; 1 emploi en 2021 contre 54 emplois en 2019). Ces quatre secteurs représentent 34,6 % des postes de travail de l'ensemble des 10 secteurs repris dans le tableau 8 (8.078 des 23.327 emplois).

### 3.2.4. Indicateurs de dynamique entrepreneuriale

Tableau 9. Dynamique entrepreneuriale dans l'approche multilatérale

Description	Code NACE	Entreprises assujetties			Créations			Radiations			Faillites		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	85	94	108	1	0	1	0	1	0	0	1	0
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	14	15	14	1	1	0	0	0	2	0	0	0
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103	23	25	29	1	0	2	0	0	0	0	0	0
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	118	114	118	0	1	1	2	1	0	0	1	0
Sylviculture et autres activités forestières	0210	334	351	363	3	3	3	1	2	2	0	1	2
Production d'électricité	3511	525	557	572	7	2	3	2	3	1	2	2	0
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	34	36	40	1	2	1	1	0	1	0	1	1
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	65	68	79	2	1	2	2	1	1	1	1	0
Collecte des déchets dangereux	3812	24	26	26	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	73	74	77	1	1	1	1	0	1	1	1	0

Source : Statbel et calculs propres. Légende : Vert = Amélioration par rapport à 2020, Rouge = Détérioration par rapport à 2020, Gris = Statu quo par rapport à 2020.

#### Secteurs pris dans leur ensemble

En 2021, les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 9 ont totalisé 1.426 **entreprises assujetties** à la TVA et ne représentent ensemble qu'un poids de 0,1 % d'entreprises assujetties à la TVA de l'économie belge, contre 1.360 entreprises assujetties en 2020 (+4,9 % à un an d'écart). Parallèlement, lorsqu'on considère 2019 comme une année de référence (année sans pandémie de Covid-19), le nombre d'entreprises assujetties de ces 10 principaux secteurs en 2021 est en augmentation de 10,2 % par rapport à 2019, dépassant ainsi largement le niveau d'avant la crise sanitaire. Ces 10 secteurs ont totalisé 13 **entreprises créées** en 2021, soit une unité de plus qu'en 2020, et ne représentent qu'un poids de 0.2 % d'entreprises créées dans l'économie belge (13 des 7.761 entreprises créées). Par rapport à l'année de référence (2019), on constate une diminution du nombre d'entreprises créées de 20,0 %, soit 13 entreprises créées en 2021 contre 17 entreprises créées en 2019. Quant aux **radiations d'entreprises**, elles sont en augmentation d'une unité en 2021 par rapport à l'année 2020 (soit 9 radiations contre 8 radiations un an auparavant). Par rapport à l'année de référence (2019), où l'on dénombrait 9 radiations, la situation reste inchangée. En ce qui concerne les **faillites**, elles sont en diminution en 2021 par rapport à 2020 (trois faillites contre huit faillites). Par rapport à l'année de référence (2019), on dénombre également une diminution du nombre de faillites, soit 3 faillites contre 4 faillites d'entreprises en 2019. Ici encore, soulignons que les moratoires n'ont pas empêché le nombre de faillites de croître pour certains secteurs en 2020 et que la fin de ceux-ci n'a pas entraîné la hausse que l'on aurait

pu craindre en 2021. En effet, on constate donc, en 2021, une évolution favorable en matière de faillites pour les 10 principaux secteurs repris dans le tableau 9.

### Au niveau des secteurs

**En 2021**, huit secteurs sur 10 ont connu une évolution favorable du nombre d'**entreprises assujetties à la TVA** en glissement annuel. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; +14,9 %), de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; +13,9 %), de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; +3,1 %), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10 ; +3,3 %), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; +2,7 %), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; +11,8 %), de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; +16,5 %) et de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31 ; +4,7 %). Ces 8 secteurs comptent pour 97,2 % des entreprises assujetties à la TVA de l'ensemble de secteurs repris dans le tableau 9 (1.386 de 1.426 entreprises assujetties). Un secteur présent dans le tableau 9 a connu une diminution du nombre d'assujettis en 2021 en glissement annuel, soit une diminution de 6,8 % en passant de 15 entreprises assujetties en 2020 à 14 entreprises assujetties en 2021. Il s'agit de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22). Quant au secteur de la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12), le nombre de ses assujettis n'a pas bougé (26 entreprises assujetties en 2020 et en 2021).

**Lorsqu'on compare les données de 2021 avec celles de 2019**, hormis les secteurs de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22) et de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93) qui observent un statu quo de leur nombre d'assujettissements (respectivement 14 et 118 entreprises assujetties), les huit autres secteurs ont connu une augmentation du nombre d'assujettissements avec des hausse allant de 5,8 % pour la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31) à 26,4 % pour de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32).

**En 2021**, seuls quatre secteurs ont connu une évolution favorable en termes de **création d'entreprises** en glissement annuel. Hormis le secteur de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03) qui a enregistré deux créations de plus en 2021 par rapport à 2020, les trois autres secteurs ont tous enregistré une création de plus en 2021 en glissement annuel. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; une création contre aucune un an auparavant) ; de la production d'électricité (NACE 35.11 ; 3 créations contre 2 créations un an auparavant) et de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32 ; 2 créations contre 1 création un an auparavant). Ces quatre secteurs représentent 61,5 % des entreprises créées de l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 9 (8 de 13 entreprises créées). Trois secteurs ont connu une diminution du nombre d'entreprises créées en 2021. Il s'agit de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; aucune création contre une création un an auparavant), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73, une création contre 2 créations un an auparavant) et de la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12, aucune création contre une création un an auparavant). Les trois secteurs restants n'ont pas connu de variation du nombre d'entreprises créées.

**Lorsqu'on compare les données de 2021 par rapport à celles de l'année 2019**, seuls deux secteurs ont vu leur nombre d'entreprises créées augmenter. Il s'agit de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; une création contre aucune entreprise créée en 2019) et la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; deux créations contre une création en 2019).

Six autres secteurs observent un statu quo du nombre d'entreprises créées en 2021 par rapport à l'année 2019, le nombre d'entreprises créées allant d'aucune entreprise créée pour la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12) à trois entreprises créées pour la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10). Les deux secteurs restants ont quant à eux vu leur nombre d'entreprises créées diminuer en 2021 par rapport à l'année 2019. Il s'agit de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22) et de la production d'électricité (NACE 35.11).

**En 2021**, trois secteurs parmi les 10 repris au tableau 9 ont connu une **évolution favorable** en termes de **radiations d'entreprise** en glissement annuel. Il s'agit de la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32 ; une radiation de moins), la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; une radiation de moins) et la production d'électricité (NACE 35.11 ; deux radiations de moins). Hormis le secteur de la production

d'électricité qui a enregistré une radiation d'entreprise en 2021, les deux autres secteurs, à savoir la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite ainsi que la fabrication de tapis et de moquettes, n'ont enregistré aucune radiation d'entreprise à la même période. Ces trois secteurs représentent 11,1 % des radiations d'entreprise en 2021 (1 des 9 entreprises radiées). Trois autres secteurs ont connu une **évolution défavorable** du nombre de radiations et comptent pour 44,4 % des radiations d'entreprise (4 de 9 entreprises radiées). Il s'agit de la fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; deux radiations de plus), de la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73 ; une radiation de plus) et de la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31 ; une radiation de plus).

Les quatre secteurs restants n'ont **pas connu de changement** en 2021 par rapport à l'année 2020 quant au nombre de radiations enregistrées. Ils représentent 33,3 % des radiations d'entreprises (3 de 9 entreprises radiées). Il s'agit de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32, une radiation), de la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12 ; aucune radiation), de la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10 ; deux radiations) et de la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03 ; aucune radiation).

**Lorsqu'on compare les données de 2021 par rapport à 2019**, considérée comme année de référence (absence du choc de la pandémie de Covid-19), cinq secteurs sur 10 n'ont **pas connu de changement** en matière de nombre de radiations d'entreprise, allant d'aucune radiation pour la fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite (NACE 23.32), la fabrication de cidre et de vins d'autres fruits (NACE 11.03) et la collecte des déchets dangereux (NACE 38.12) à une radiation pour la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73) et pour la transformation et conservation de pommes de terre (NACE 10.31). Ces cinq secteurs ne représentent cependant que 22,2 % des radiations d'entreprises parmi les radiations relevées au tableau 9 en 2021. Deux autres secteurs ont connu une **évolution défavorable**, avec une entreprise radiée de plus qu'en 2019 pour la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10 ; deux radiations enregistrées) et avec deux radiations supplémentaires pour fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique (NACE 17.22 ; 2 radiations enregistrées). Ces deux secteurs représentent 44,4 % des radiations d'entreprise en 2021 (4 de 9 entreprises radiées). Les trois secteurs restants ont connu une **évolution favorable** en termes de **radiations d'entreprise** en 2021 par rapport à 2019. Il s'agit de la fabrication de tapis et de moquettes (NACE 13.93 ; deux radiations de moins), de la production d'électricité (NACE 35.11 ; une radiation de moins) et de la préparation de jus de fruits et de légumes (NACE 10.32, une radiation de moins). Ces trois secteurs ne représentent que 22,2 % des radiations d'entreprises parmi les radiations relevées au tableau 9 en 2021.

Quant aux **faillites**, l'ensemble des 10 secteurs du tableau 9 n'a enregistré que trois faillites d'entreprise en 2021 contre 8 faillites d'entreprises en 2020 et 4 faillites en 2019. Les faillites enregistrées en 2021 se situent dans la sylviculture et autres activités forestières (NACE 02.10, deux de trois faillites) et dans la fabrication de pâtes alimentaires (NACE 10.73, une faillite). Les faillites enregistrées par l'ensemble des secteurs repris dans le tableau 9 ne représentent que 0,05 % de l'ensemble de faillites enregistrées en 2021 en Belgique (3 de 6.533 faillites). Ainsi, si les deux moratoires mis en place par le gouvernement en 2020 n'ont pas empêché les faillites de croître en 2020 pour certains des secteurs mis en avant dans le tableau, la fin de ceux-ci n'a également pas entraîné un rebond des faillites en 2021. Avec 3 faillites enregistrées, on retourne à un niveau proche de celui noté avant la crise (4 faillites enregistrées en 2019).

## 4. Annexe

Tableau A1. Récapitulatif des secteurs présentant une baisse de leurs exportations vers le Royaume-Uni de plus de 75 % entre 2021 et la moyenne 2017-2019

Description du secteur	Code NACE	Variation 2021 / Moyenne 2017-2019 (en %)
Fabrication d'instruments de musique	3220	-76,05%
Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	2369	-76,95%
Fabrication d'articles en fourrure	1420	-78,20%
Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	2342	-78,28%
Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique	2343	-78,82%
Fabrication de chaussures	1520	-79,25%
Édition de revues et de périodiques	5814	-79,39%
Collecte des déchets dangereux	3812	-85,27%
Fabrication de pâte à papier	1711	-86,34%
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	5911	-86,44%
Culture de plantes à fibres	0116	-87,06%
Construction de navires et de structures flottantes	3011	-88,33%
Fonderie d'acier	2452	-89,92%
Activités de prépresse	1813	-89,92%
Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0729	-90,21%
Culture d'agrumes	0123	-90,93%
Étirage à froid de barres	2431	-93,10%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	-93,69%
Culture du tabac	0115	-94,27%
Extraction de pétrole brut	0610	-99,35%
Édition de journaux	5813	-99,75%
Élaboration et transformation de matières nucléaires	2446	-99,93%
Culture de la vigne	0121	-100,00%
Pêche en mer	0311	-100,00%

Tableau A2. Récapitulatif des secteurs présentant une hausse de leurs exportations vers le Royaume-Uni de plus de 75 % entre 2021 et la moyenne 2017-2019

Description du secteur	Code NACE	Variation 2021 / Moyenne 2017-2019 (en %)
Horlogerie	2652	76,77%
Fabrication de bière	1105	77,36%
Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	2895	77,41%
Fabrication d'autres fils et de câbles électroniques ou électriques	2732	80,82%
Fabrication de chaux et de plâtre	2352	81,57%
Fabrication d'autres articles à mailles	1439	85,20%
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	86,96%
Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille	1013	94,15%
Métallurgie du cuivre	2444	99,47%
Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	1107	100,49%
Fabrication de composants électroniques	2611	102,47%
Fabrication de malt	1106	102,90%
Production de sel	0893	105,07%
Fonderie de fonte	2451	105,55%
Collecte des déchets non dangereux	3811	109,75%
Fabrication de papier et de carton	1712	115,94%
Autres cultures non permanentes	0119	124,99%
Sièges et leurs parties, parties de meubles	3100	132,99%
Production de boissons alcooliques distillées	1101	136,61%
Transformation du thé et du café	1083	139,41%
Fabrication de matériels optiques et photographiques	2670	167,87%
Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	0128	188,68%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	207,83%
Culture du riz	0112	214,73%
Fabrication d'articles de broserie	3291	223,31%
Fabrication de ficelles, de cordes et de filets	1394	228,23%
Production de métaux précieux	2441	243,35%
Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	2896	294,45%
Fabrication d'emballages métalliques légers	2592	336,19%
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	1020	367,87%
Fabrication de fûts et d'emballages métalliques similaires	2591	408,86%
Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux	0891	447,84%
Autres activités extractives n.c.a.	0899	462,88%
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	462,97%
Frappe de monnaie	3211	490,89%
Fabrication de meubles de bureau et de magasin	3101	549,38%

Description du secteur	Code NACE	Variation 2021 / Moyenne 2017-2019 (en %)
Fabrication de portes et de fenêtres en métal	2512	553,82%
Fabrication de ciment	2351	781,38%
Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	1092	806,61%
Construction de bateaux de plaisance	3012	812,84%
Production d'électricité	3511	871,00%
Gestion des musées	9102	1319,11%
Création artistique	9003	1406,26%
Fabrication de carreaux en céramique	2331	2577,15%
Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	3020	3114,14%
Production de vin (de raisin)	1102	4110,79%
Élevage de porcins	0146	5060,14%
Construction de véhicules militaires de combat	3040	8244,55%
Fabrication de meubles de cuisine	3102	36310,55%
Activités d'architecture	7111	1216845,25%
Production d'autres boissons fermentées non distillées	1104	14672487,48%

Tableau A3. Récapitulatif de l'évolution des exportations vers le Royaume-Uni par code NACE

Montants en millions d'euros, variations en pourcentage.

Code NACE	Description NL	Description FR	2019	2020	Variation 2020/2019	2021	Variation 2021/2020	Variation 2021/2019
X	Totale uitvoer	Exportations totales	16.914,0	15.521,2	-8,2%	21.178,6	36,4%	25,2%
0111	Teelt van granen (m.u.v. rijst), peulgewassen en oliehoudende zaden	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	17,8	17,4	-2,3%	18,6	6,9%	4,5%
0112	Teelt van rijst	Culture du riz	0,004	0,010	169,4%	0,022	112,6%	472,8%
0113	Teelt van groenten, meloenen en wortel- en knolgewassen	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules	42,9	47,8	11,5%	40,6	-15,0%	-5,3%
0115	Teelt van tabak	Culture du tabac	0,004	0,005	47,4%	0,006	22,9%	81,2%
0116	Teelt van vezelgewassen	Culture de plantes à fibres	0,024	0,005	-80,5%	0,015	210,6%	-39,6%
0119	Teelt van andere eenjarige gewassen	Autres cultures non permanentes	0,2	0,2	24,4%	0,3	30,8%	62,7%
0122	Teelt van tropisch en subtropisch fruit	Culture de fruits tropicaux et subtropicaux	1,5	1,4	-12,2%	0,5	-64,9%	-69,2%
0123	Teelt van citrusvruchten	Culture d'agrumes	0,3	0,1	-66,7%	0,0	-83,7%	-94,6%
0124	Teelt van pit- en steenvruchten	Culture de fruits à pépins et à noyau	36,4	39,6	8,7%	37,3	-5,8%	2,4%
0125	Teelt van andere boomvruchten, kleinfruit en noten	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque	33,1	26,4	-20,1%	8,9	-66,2%	-73,0%
0126	Teelt van oliehoudende vruchten	Culture de fruits oléagineux	0,009	0,024	162,7%	0,015	-38,8%	60,8%
0127	Teelt van gewassen bestemd voor de vervaardiging van dranken	Culture de plantes à boissons	8,9	1,2	-86,3%	2,4	98,4%	-72,8%
0128	Teelt van specerijgewassen en van aromatische en medicinale gewassen	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques	3,6	4,2	17,5%	8,6	104,4%	140,0%
0129	Teelt van andere meerjarige gewassen	Autres cultures permanentes	0,8	0,7	-14,6%	0,7	5,0%	-10,3%
0130	Plantenvermeerdering	Reproduction de plantes	41,7	41,2	-1,2%	29,3	-28,9%	-29,8%
0141	Fokken van melkvee	Élevage de vaches laitières	1,5	1,6	3,5%	1,2	-21,1%	-18,3%
0142	Fokken van andere runderen en buffels	Élevage d'autres bovins et de buffles	0,03	0,09	202,7%	0,04	-57,5%	28,6%
0143	Fokken van paarden en andere paardachtigen	Élevage de chevaux et d'autres équidés	7,3	3,5	-51,7%	6,3	79,8%	-13,2%
0145	Fokken van schapen en geiten	Élevage d'ovins et de caprins	0,2	0,1	-54,5%	0,2	85,0%	-15,7%
0146	Fokken van varkens	Élevage de porcins	0,0002	0,0	-100,0%	0,004	-	1620,0%
0147	Fokken van pluimvee	Élevage de volailles	1,0	1,1	7,6%	1,0	-10,3%	-3,5%

0149	Fokken van andere dieren	Élevage d'autres animaux	8,5	5,6	-33,8%	7,3	29,7%	-14,1%
0210	Bosbouw	Sylviculture et autres activités forestières	2,7	2,0	-25,5%	2,1	2,9%	-23,3%
0220	Exploitatie van bossen	Exploitation forestière	0,6	0,3	-50,7%	0,8	170,3%	33,2%
0230	Verzamelen van in het wild groeiende producten met uitzondering van hout	Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage	0,5	0,4	-12,7%	0,6	38,8%	21,2%
0300	Visserij en aquacultuur	Pêche et aquaculture	0,2	0,2	-23,0%	0,1	-22,7%	-40,4%
0311	Zeevisserij	Pêche en mer	0,1	0,0	-100,0%	0,0	-	-100,0%
0510	Winning van steenkool	Extraction de houille	2,1	1,4	-32,5%	1,8	29,1%	-12,9%
0610	Winning van aardolie	Extraction de pétrole brut	0,00005	0,00014	200,8%	0,0081	5875,6%	17877,1%
0620	Winning van aardgas	Extraction de gaz naturel	81,4	53,0	-34,9%	415,3	683,3%	410,1%
0729	Winning van andere non-ferrometaalerts	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux	0,8	0,5	-41,1%	0,1	-71,5%	-83,2%
0811	Winning van bouw- en siersteen, kalksteen, gips, krijt en leisteen	Extraction de pierres ornementales et de construction, de pierres calcaires, de gypse, de craie et d'ardoise	0,2	0,2	8,3%	0,4	98,0%	114,4%
0812	Winning van grind, zand, klei en kaolien	Exploitation de gravières et de sablières, extraction d'argiles et de kaolin	19,4	13,8	-29,3%	16,5	20,3%	-14,9%
0891	Winning van mineralen voor de chemische en de kunstmestindustrie	Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux	0,09	0,08	-16,4%	0,95	1152,9%	946,8%
0892	Winning van turf	Extraction de tourbe	0,02	0,01	-39,7%	0,01	-42,0%	-65,0%
0893	Zoutwinning	Production de sel	1,7	1,8	8,9%	3,4	86,1%	102,5%
0899	Overige winning van delfstoffen, n.e.g.	Autres activités extractives n.c.a.	10,5	1,8	-82,7%	41,3	2169,5%	292,1%
1011	Verwerking en conservering van vlees, exclusief vlees van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de boucherie, à l'exclusion de la viande de volaille	117,2	105,2	-10,2%	92,0	-12,5%	-21,5%
1012	Verwerking en conservering van gevogelte	Transformation et conservation de la viande de volaille	85,4	69,9	-18,1%	75,9	8,6%	-11,1%
1013	Vervaardiging van producten van vlees of van vlees van gevogelte	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille	63,5	57,8	-9,0%	124,3	115,1%	95,8%
1020	Verwerking en conservering van vis en van schaal- en weekdieren	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	10,5	6,0	-42,4%	43,8	626,6%	318,5%
1031	Verwerking en conservering van aardappelen	Transformation et conservation de pommes de terre	347,8	335,4	-3,6%	306,8	-8,5%	-11,8%
1032	Vervaardiging van groente- en fruitsappen	Préparation de jus de fruits et de légumes	27,4	29,6	7,8%	133,8	352,6%	387,7%
1039	Overige verwerking en conservering van groenten en fruit	Autre transformation et conservation de fruits et de légumes	232,7	242,1	4,0%	283,8	17,2%	22,0%

1041	Vervaardiging van oliën en vetten	Fabrication d'huiles et de graisses	48,2	75,1	55,9%	79,3	5,6%	64,6%
1042	Vervaardiging van margarine en andere spijsvetten	Fabrication de margarine et de graisses comestibles similaires	41,3	23,4	-43,4%	43,9	87,9%	6,4%
1051	Zuivelfabrieken en kaasmakerijen	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage	223,3	212,8	-4,7%	273,4	28,4%	22,4%
1052	Vervaardiging van consumptie-ijs	Fabrication de glaces de consommation	27,2	29,3	7,8%	40,1	37,0%	47,7%
1061	Vervaardiging van maalderijproducten	Travail des grains	99,0	94,1	-4,9%	109,1	15,9%	10,2%
1062	Vervaardiging van zetmeel en zetmeelproducten	Fabrication de produits amylacés	56,8	74,6	31,5%	78,5	5,2%	38,3%
1071	Vervaardiging van brood en van vers banketbakkerswerk	Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche	43,9	35,6	-18,8%	84,5	137,3%	92,7%
1072	Vervaardiging van beschuit en biscuit en van ander houdbaar banketbakkerswerk	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation	117,6	134,5	14,4%	158,4	17,8%	34,8%
1073	Vervaardiging van macaroni, noedels, koeskoes en dergelijke deegwaren	Fabrication de pâtes alimentaires	17,2	20,0	16,4%	18,1	-9,2%	5,7%
1081	Vervaardiging van suiker	Fabrication de sucre	5,1	3,4	-33,8%	11,2	228,8%	117,8%
1082	Vervaardiging van cacao, chocolade en suikerwerk	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie	299,1	258,2	-13,7%	321,1	24,3%	7,4%
1083	Verwerking van thee en koffie	Transformation du thé et du café	12,4	14,2	14,6%	30,6	116,3%	147,9%
1084	Vervaardiging van specerijen, sauzen en kruiden	Fabrication de condiments et d'assaisonnements	38,6	36,2	-6,2%	51,1	41,2%	32,5%
1085	Vervaardiging van bereide maaltijden en schotels	Fabrication de plats préparés	46,4	45,7	-1,5%	61,5	34,5%	32,5%
1086	Vervaardiging van gehomogeniseerde voedingspreparaten en dieetvoeding	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	2,1	2,1	-3,8%	2,8	38,1%	32,9%
1089	Vervaardiging van andere voedingsmiddelen, n.e.g.	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	68,5	66,6	-2,8%	66,6	0,0%	-2,8%
1091	Vervaardiging van veevoerders	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	21,8	22,2	1,9%	17,3	-21,9%	-20,4%
1092	Vervaardiging van voeders voor huisdieren	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie	7,0	11,8	67,3%	41,6	253,5%	491,4%
1101	Vervaardiging van gedistilleerde dranken door distilleren, rectificeren en mengen	Production de boissons alcooliques distillées	13,6	13,9	2,0%	24,5	77,0%	80,5%
1102	Vervaardiging van wijn uit druiven	Production de vin (de raisin)	4,8	3,0	-37,1%	172,3	5613,7%	3494,3%
1103	Vervaardiging van cider en van andere vruchtenwijnen	Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	7,4	8,9	19,8%	4,8	-46,4%	-35,8%

1104	Vervaardiging van andere niet-gedistilleerde gegiste dranken	Production d'autres boissons fermentées non distillées	0,0	0,0	-	0,7	-	-
1105	Vervaardiging van bier	Fabrication de bière	34,9	48,8	39,7%	60,0	23,0%	71,8%
1106	Vervaardiging van mout	Fabrication de malt	3,1	2,3	-27,2%	3,7	62,2%	18,2%
1107	Vervaardiging van frisdranken; productie van mineraalwater en ander gebotteld water	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes	76,7	75,6	-1,5%	155,6	105,9%	102,8%
1200	Vervaardiging van tabaksproducten	Fabrication de produits à base de tabac	14,8	14,2	-4,1%	11,4	-19,8%	-23,1%
1310	Bewerken en spinnen van textielvezels	Préparation de fibres textiles et filature	6,3	5,7	-10,0%	7,1	24,6%	12,1%
1320	Weven van textiel	Tissage	95,4	67,8	-29,0%	72,8	7,4%	-23,7%
1391	Vervaardiging van gebreide en gehaakte stoffen	Fabrication d'étoffes à mailles	14,5	14,0	-3,4%	10,8	-22,7%	-25,3%
1392	Vervaardiging van geconfectioneerde artikelen van textiel, exclusief kleding	Fabrication d'articles textiles confectionnés, sauf habillement	10,9	25,3	132,8%	16,4	-34,9%	51,4%
1393	Vervaardiging van vloerkleden en tapijt	Fabrication de tapis et de moquettes	335,0	305,2	-8,9%	290,7	-4,8%	-13,2%
1394	Vervaardiging van koord, bindgaren, touw en netten	Fabrication de ficelles, de cordes et de filets	1,5	2,0	34,5%	4,6	128,0%	206,7%
1395	Vervaardiging van gebonden textielvlies en van artikelen van gebonden textielvlies, exclusief kleding	Fabrication de non tissés, sauf habillement	20,0	20,9	4,7%	20,2	-3,5%	1,0%
1396	Vervaardiging van ander technisch en industrieel textiel	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	23,2	21,3	-7,9%	22,6	5,7%	-2,6%
1399	Vervaardiging van andere textielproducten, n.e.g.	Fabrication d'autres textiles n.c.a.	2,4	2,2	-11,0%	2,4	9,7%	-2,4%
1411	Vervaardiging van kleding van leer	Fabrication de vêtements en cuir	0,8	0,3	-56,9%	0,2	-47,3%	-77,3%
1412	Vervaardiging van werkkleding	Fabrication de vêtements de travail	2,0	2,5	24,7%	2,0	-18,4%	1,8%
1413	Vervaardiging van andere bovenkleding	Fabrication d'autres vêtements de dessus	28,6	23,7	-17,2%	14,6	-38,4%	-49,0%
1414	Vervaardiging van onderkleding	Fabrication de vêtements de dessous	36,2	28,4	-21,5%	15,5	-45,5%	-57,3%
1419	Vervaardiging van andere kleding en toebehoren	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	21,3	13,6	-36,2%	13,5	-1,0%	-36,8%
1420	Vervaardiging van artikelen van bont	Fabrication d'articles en fourrure	0,07	0,03	-50,9%	0,01	-59,7%	-80,2%
1431	Vervaardiging van gebreide en gehaakte kousen en sokken	Fabrication d'articles chaussants à mailles	1,1	2,2	98,9%	1,3	-40,4%	18,6%
1439	Vervaardiging van andere gebreide en gehaakte kleding	Fabrication d'autres articles à mailles	7,4	12,6	70,3%	13,1	4,7%	78,2%
1511	Looien en bereiden van leer; bereiden en verven van bont	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures	2,3	1,6	-33,3%	2,6	65,6%	10,5%

1512	Vervaardiging van koffers, tassen en dergelijke en van zadel- en tuigmakerswerk	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	48,6	27,9	-42,5%	15,0	-46,3%	-69,1%
1520	Vervaardiging van schoeisel	Fabrication de chaussures	14,9	13,7	-8,2%	4,5	-67,5%	-70,2%
1610	Zagen en schaven van hout	Sciage et rabotage du bois	22,7	27,4	20,6%	36,6	33,6%	61,2%
1621	Vervaardiging van fineer en van panelen op basis van hout	Fabrication de placage et de panneaux de bois	95,9	86,5	-9,8%	110,3	27,5%	15,1%
1622	Vervaardiging van geassembleerde parketvloeren	Fabrication de parquets assemblés	6,4	3,8	-41,1%	3,9	3,0%	-39,3%
1623	Vervaardiging van ander schrijn- en timmerwerk	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	4,9	3,2	-33,3%	4,0	24,8%	-16,8%
1624	Vervaardiging van houten emballage	Fabrication d'emballages en bois	1,6	1,2	-26,5%	3,1	156,1%	88,1%
1629	Vervaardiging van andere artikelen van hout; vervaardiging van artikelen van kurk, riet of vlechtwerk	Fabrication d'objets divers en bois; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie	1,9	3,4	74,2%	2,8	-16,8%	45,0%
1711	Vervaardiging van papierpulp	Fabrication de pâte à papier	1,4	1,0	-26,2%	0,2	-80,9%	-85,9%
1712	Vervaardiging van papier en karton	Fabrication de papier et de carton	97,9	75,9	-22,5%	234,3	208,5%	139,2%
1721	Vervaardiging van gegolfd papier en golfkarton en van verpakkingsmateriaal van papier en karton	Fabrication de papier et de carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton	36,1	33,6	-6,8%	25,3	-24,8%	-30,0%
1722	Vervaardiging van huishoudelijke en sanitaire papierwaren	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	250,3	226,6	-9,5%	231,3	2,1%	-7,6%
1723	Vervaardiging van kantoorbenodigdheden van papier	Fabrication d'articles de papeterie	5,0	3,9	-22,5%	2,8	-29,3%	-45,2%
1724	Vervaardiging van behangpapier	Fabrication de papiers peints	11,0	11,8	7,1%	9,4	-20,4%	-14,8%
1729	Vervaardiging van andere artikelen van papier of karton	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton	20,8	21,4	2,9%	18,9	-11,4%	-8,9%
1813	Prepress- en premediadiensten	Activités de prépresse	0,5	0,2	-58,1%	0,8	304,7%	69,8%
1910	Vervaardiging van cokesovenproducten	Cokéfaction	4,5	2,4	-45,2%	3,0	23,1%	-32,5%
1920	Vervaardiging van geraffineerde aardolieproducten	Raffinage du pétrole	643,1	446,7	-30,5%	732,2	63,9%	13,9%
2011	Vervaardiging van industriële gassen	Fabrication de gaz industriels	5,6	5,8	2,8%	3,9	-32,0%	-30,1%
2012	Vervaardiging van kleurstoffen en pigmenten	Fabrication de colorants et de pigments	53,1	45,9	-13,4%	43,1	-6,2%	-18,8%
2013	Vervaardiging van andere anorganische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	90,9	87,1	-4,2%	83,5	-4,1%	-8,1%
2014	Vervaardiging van andere organische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	495,5	383,8	-22,5%	522,4	36,1%	5,4%

2015	Vervaardiging van kunstmeststoffen en stikstofverbindingen	Fabrication de produits azotés et d'engrais	86,6	77,8	-10,1%	91,5	17,5%	5,6%
2016	Vervaardiging van kunststoffen in primaire vormen	Fabrication de matières plastiques de base	765,7	622,1	-18,8%	884,3	42,2%	15,5%
2017	Vervaardiging van synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de caoutchouc synthétique	20,2	16,8	-16,9%	25,2	50,0%	24,7%
2020	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques	54,5	39,4	-27,7%	52,7	33,9%	-3,2%
2030	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics	93,7	96,9	3,5%	119,6	23,4%	27,7%
2041	Vervaardiging van zeep en wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien	157,7	157,5	-0,1%	165,6	5,1%	5,0%
2042	Vervaardiging van parfums en toiletartikelen	Fabrication de parfums et de produits de toilette	141,8	138,0	-2,7%	115,4	-16,4%	-18,7%
2051	Vervaardiging van kruit en springstoffen	Fabrication de produits explosifs	2,7	2,2	-17,6%	1,7	-21,5%	-35,3%
2052	Vervaardiging van lijm	Fabrication de colles	10,4	10,3	-1,2%	11,6	12,8%	11,5%
2053	Vervaardiging van etherische oliën	Fabrication d'huiles essentielles	7,6	8,8	15,1%	8,6	-2,2%	12,5%
2059	Vervaardiging van andere chemische producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	359,0	295,3	-17,7%	252,4	-14,5%	-29,7%
2060	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	23,4	24,9	6,4%	34,2	37,7%	46,5%
2110	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	633,7	47,2	-92,5%	32,3	-31,7%	-94,9%
2120	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques	980,8	1.297,0	32,2%	4.302,7	231,7%	338,7%
2211	Vervaardiging van binnen- en buitenbanden van rubber; loopvlakvernieuwing	Fabrication et rechapage de pneumatiques	58,4	47,2	-19,1%	26,7	-43,4%	-54,2%
2219	Vervaardiging van andere producten van rubber	Fabrication d'autres articles en caoutchouc	93,5	73,8	-21,1%	52,4	-29,0%	-44,0%
2221	Vervaardiging van platen, vellen, buizen en profielen van kunststof	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	171,1	156,8	-8,4%	180,8	15,3%	5,7%
2222	Vervaardiging van verpakkingsmateriaal van kunststof	Fabrication d'emballages en matières plastiques	41,0	47,0	14,7%	77,9	65,8%	90,1%
2223	Vervaardiging van kunststofartikelen voor de bouw	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction	130,9	113,1	-13,6%	142,7	26,2%	9,1%

2229	Vervaardiging van andere producten van kunststof	Fabrication d'autres articles en matières plastiques	90,2	71,3	-21,0%	89,2	25,1%	-1,1%
2311	Vervaardiging van vlakglas	Fabrication de verre plat	13,5	14,6	8,0%	13,1	-10,3%	-3,1%
2312	Vormen en bewerken van vlakglas	Façonnage et transformation du verre plat	59,3	50,9	-14,3%	54,5	7,1%	-8,2%
2313	Vervaardiging van holglas	Fabrication de verre creux	3,2	4,0	25,8%	3,9	-3,7%	21,0%
2314	Vervaardiging van glasvezels	Fabrication de fibres de verre	17,4	12,6	-27,2%	8,8	-30,7%	-49,6%
2319	Vervaardiging en bewerking van ander glas (inclusief technisch glaswerk)	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	4,9	4,5	-8,9%	3,4	-24,0%	-30,8%
2320	Vervaardiging van vuurvaste producten	Fabrication de produits réfractaires	6,8	5,4	-21,3%	3,6	-32,4%	-46,8%
2331	Vervaardiging van keramische tegels en plavuizen	Fabrication de carreaux en céramique	0,0	0,2	-	0,6	175,6%	-
2332	Vervaardiging van bakstenen, tegels en producten voor de bouw van gebakken klei	Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	54,8	45,3	-17,4%	95,1	110,0%	73,4%
2341	Vervaardiging van huishoudelijk en sieraardewerk	Fabrication d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental	1,7	1,4	-17,7%	1,1	-22,3%	-36,0%
2342	Vervaardiging van sanitair aardewerk	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique	0,4	0,1	-81,2%	0,1	6,7%	-79,9%
2343	Vervaardiging van isolatoren en isolatiemateriaal, van keramische stoffen	Fabrication d'isolateurs et de pièces isolantes en céramique	0,006	0,003	-46,4%	0,002	-54,0%	-75,4%
2344	Vervaardiging van ander technisch aardewerk	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique	0,1	2,7	2603,5%	2,2	-19,6%	2074,9%
2349	Vervaardiging van andere keramische producten	Fabrication d'autres produits céramiques	4,8	4,0	-16,0%	2,1	-46,9%	-55,4%
2351	Vervaardiging van cement	Fabrication de ciment	0,1	0,0	-100,0%	8,1	-	6851,5%
2352	Vervaardiging van kalk en gips	Fabrication de chaux et de plâtre	0,4	0,2	-39,7%	0,7	210,1%	87,0%
2361	Vervaardiging van artikelen van beton voor de bouw	Fabrication d'éléments en béton pour la construction	17,9	19,2	7,6%	17,4	-9,3%	-2,4%
2362	Vervaardiging van artikelen van gips voor de bouw	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction	0,4	0,1	-64,4%	0,1	-32,7%	-76,0%
2364	Vervaardiging van mortel	Fabrication de mortiers et de bétons secs	1,6	6,4	311,3%	2,0	-68,2%	30,6%
2365	Vervaardiging van producten van vezelcement	Fabrication d'ouvrages en fibre-ciment	22,5	17,4	-22,6%	18,9	8,4%	-16,1%
2369	Vervaardiging van andere artikelen van beton, gips en cement	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre	5,3	4,9	-7,3%	1,1	-77,6%	-79,2%

2370	Houwen, bewerken en afwerken van natuursteen	Taille, façonnage et finissage de pierres	1,2	1,2	-0,7%	2,0	64,1%	62,9%
2391	Vervaardiging van schuur-, slijp- en polijstmiddelen	Fabrication de produits abrasifs	2,9	2,4	-14,6%	2,9	18,0%	0,7%
2399	Vervaardiging van andere niet-metaalhoudende minerale producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.	19,2	15,6	-19,0%	14,8	-5,2%	-23,2%
2410	Vervaardiging van ijzer en staal en van ferrolegeringen	Sidérurgie	504,1	330,9	-34,4%	478,7	44,7%	-5,0%
2420	Vervaardiging van buizen, pijpen, holle profielen en fittings daarvoor, van staal	Fabrication de tubes, de tuyaux, de profilés creux et d'accessoires correspondants en acier	8,4	7,3	-12,8%	8,3	13,1%	-1,4%
2431	Koudtrekken van staven	Étirage à froid de barres	4,5	4,7	4,8%	0,4	-91,2%	-90,7%
2432	Koudwalsen van bandstaal	Laminage à froid de feuillards	8,3	3,8	-53,7%	5,6	45,5%	-32,6%
2433	Koudvervormen of koudfelsen	Profilage à froid par formage ou pliage	21,3	15,7	-26,1%	30,8	96,1%	44,9%
2434	Koudtrekken van draad	Tréfilage à froid	3,1	3,1	0,8%	2,1	-33,3%	-32,8%
2441	Productie van edelmetalen	Production de métaux précieux	335,2	937,7	179,7%	1.019,4	8,7%	204,1%
2442	Productie van aluminium	Métallurgie de l'aluminium	62,4	52,3	-16,1%	75,7	44,6%	21,3%
2443	Productie van lood, zink en tin	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain	28,0	6,6	-76,6%	5,8	-11,8%	-79,3%
2444	Productie van koper	Métallurgie du cuivre	139,3	140,3	0,7%	388,5	176,8%	178,8%
2445	Productie van andere non-ferrometalen	Métallurgie des autres métaux non ferreux	37,1	24,8	-33,2%	10,1	-59,2%	-72,7%
2451	Gieten van ijzer	Fonderie de fonte	0,4	1,1	163,9%	1,2	11,7%	194,9%
2452	Gieten van staal	Fonderie d'acier	3,2	0,05	-98,6%	0,4	683,9%	-88,7%
2511	Vervaardiging van metalen constructiewerken en delen daarvan	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	81,2	53,1	-34,6%	65,4	23,2%	-19,4%
2512	Vervaardiging van metalen deuren en vensters	Fabrication de portes et de fenêtres en métal	0,6	0,5	-12,0%	5,4	943,9%	818,2%
2521	Vervaardiging van radiatoren en ketels voor centrale verwarming	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central	6,9	4,6	-33,4%	6,1	33,7%	-11,0%
2529	Vervaardiging van andere tanks, reservoirs en bergingsmiddelen, van metaal	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques	2,3	0,7	-69,1%	3,4	375,6%	46,8%
2530	Vervaardiging van stoomketels, exclusief warmwaterketels voor centrale verwarming	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central	15,5	10,2	-34,1%	3,6	-64,3%	-76,5%
2540	Vervaardiging van wapens en munitie	Fabrication d'armes et de munitions	17,7	11,9	-32,8%	7,7	-35,1%	-56,4%

2571	Vervaardiging van scharen, messen, bestekken, enz.	Fabrication de coutellerie	5,3	4,1	-22,5%	4,5	9,6%	-15,1%
2572	Vervaardiging van hang- en sluitwerk	Fabrication de serrures et de ferrures	18,6	14,9	-20,1%	23,2	56,5%	25,0%
2573	Vervaardiging van gereedschap	Fabrication d'outillage	54,1	45,6	-15,7%	36,3	-20,5%	-33,0%
2591	Vervaardiging van stalen vaten en dergelijke	Fabrication de fûts et d'emballages métalliques similaires	1,4	1,2	-13,4%	7,0	472,7%	396,2%
2592	Vervaardiging van verpakkingsmiddelen van licht metaal	Fabrication d'emballages métalliques légers	1,0	1,8	77,9%	3,7	106,8%	267,7%
2593	Vervaardiging van artikelen van draad en van kettingen en veren	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts	34,6	30,9	-10,9%	24,7	-20,1%	-28,8%
2594	Vervaardiging van bouten, schroeven en moeren	Fabrication de vis et de boulons	19,8	16,5	-16,7%	27,0	63,8%	36,5%
2599	Vervaardiging van andere producten van metaal, n.e.g.	Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.	70,2	64,6	-8,1%	73,9	14,5%	5,2%
2611	Vervaardiging van elektronische onderdelen	Fabrication de composants électroniques	66,5	71,4	7,4%	66,7	-6,7%	0,3%
2612	Vervaardiging van elektronische printplaten	Fabrication de cartes électroniques assemblées	0,7	0,5	-30,8%	2,0	322,3%	192,1%
2620	Vervaardiging van computers en randapparatuur	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	83,3	60,6	-27,2%	42,4	-30,0%	-49,1%
2630	Vervaardiging van communicatieapparatuur	Fabrication d'équipements de communication	89,6	85,9	-4,1%	39,3	-54,3%	-56,2%
2640	Vervaardiging van consumentenelektronica	Fabrication de produits électroniques grand public	107,2	92,2	-14,0%	42,7	-53,7%	-60,2%
2651	Vervaardiging van meet-, controle- en navigatie-instrumenten en -apparatuur	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation	90,6	78,4	-13,5%	109,7	39,9%	21,1%
2652	Vervaardiging van uurwerken	Horlogerie	2,4	2,9	22,5%	3,8	33,4%	63,5%
2660	Vervaardiging van bestralingsapparatuur en van elektromedische en elektrotherapeutische apparatuur	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	76,9	63,6	-17,3%	72,0	13,1%	-6,4%
2670	Vervaardiging van optische instrumenten en van foto- en filmapparatuur	Fabrication de matériels optiques et photographiques	9,6	9,1	-4,8%	18,6	104,2%	94,4%
2680	Vervaardiging van magnetische en optische media	Fabrication de supports magnétiques et optiques	0,9	0,03	-97,0%	0,2	504,3%	-81,7%
2711	Vervaardiging van elektromotoren en van elektrische generatoren en transformatoren	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques	18,4	19,9	8,3%	16,2	-18,4%	-11,7%

2712	Vervaardiging van schakel- en verdeelinrichtingen	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	34,0	25,4	-25,3%	31,8	25,4%	-6,3%
2720	Vervaardiging van batterijen en accumulatoren	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques	28,1	22,8	-18,7%	40,4	76,8%	43,8%
2731	Vervaardiging van kabels van optische vezels	Fabrication de câbles de fibres optiques	5,0	4,6	-8,1%	5,4	17,7%	8,1%
2732	Vervaardiging van andere elektrische en elektronische kabels	Fabrication d'autres fils et de câbles électroniques ou électriques	6,1	25,1	308,2%	34,6	37,9%	462,8%
2733	Vervaardiging van schakelaars, stekkers, stopcontacten e.d.	Fabrication de matériel d'installation électrique	43,5	41,6	-4,4%	44,2	6,1%	1,5%
2740	Vervaardiging van lampen en verlichtingsapparaten	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique	27,0	26,8	-0,7%	32,8	22,1%	21,3%
2751	Vervaardiging van elektrische huishoudapparaten	Fabrication d'appareils électroménagers	32,7	37,4	14,2%	15,4	-58,9%	-53,0%
2752	Vervaardiging van niet-elektrische huishoudapparaten	Fabrication d'appareils ménagers non électriques	4,8	3,1	-35,7%	5,4	77,2%	14,0%
2790	Vervaardiging van andere elektrische apparatuur	Fabrication d'autres matériels électriques	69,2	63,1	-8,8%	62,5	-1,0%	-9,7%
2811	Vervaardiging van motoren en turbines, exclusief motoren voor luchtvaartuigen, motorvoertuigen en bromfietsen	Fabrication de moteurs et de turbines, à l'exception des moteurs d'avions, de véhicules automobiles et de motocycles	75,1	65,7	-12,4%	28,0	-57,4%	-62,7%
2812	Vervaardiging van hydraulische apparatuur	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	13,3	13,6	2,6%	12,0	-12,0%	-9,6%
2813	Vervaardiging van andere pompen en compressoren	Fabrication d'autres pompes et de compresseurs	105,7	87,8	-16,9%	89,8	2,3%	-15,0%
2814	Vervaardiging van andere kranen en dergelijke artikelen	Fabrication d'autres articles de robinetterie	13,1	11,4	-13,0%	19,5	70,7%	48,4%
2815	Vervaardiging van tandwielen, lagers en andere drijfwerkelementen	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission	48,2	36,9	-23,5%	39,2	6,5%	-18,5%
2821	Vervaardiging van ovens en branders	Fabrication de fours et de brûleurs	1,6	2,6	66,1%	3,5	36,2%	126,3%
2822	Vervaardiging van hijs-, hef- en transportwerktuigen	Fabrication de matériel de levage et de manutention	34,5	36,8	6,5%	37,5	2,0%	8,6%
2823	Vervaardiging van kantoormachines en -uitrusting (exclusief computers en randapparatuur)	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et des équipements périphériques)	6,8	8,4	24,8%	8,9	5,5%	31,7%
2824	Vervaardiging van elektrisch handgereedschap	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé	33,5	29,4	-12,2%	52,4	78,2%	56,4%

2825	Vervaardiging van machines en apparaten voor de koeltechniek en de klimaatregeling, voor niet-huishoudelijk gebruik	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels	113,5	97,8	-13,8%	97,0	-0,9%	-14,6%
2829	Vervaardiging van andere machines en apparaten voor algemeen gebruik, n.e.g.	Fabrication de machines diverses d'usage général	120,1	109,4	-8,9%	83,3	-23,9%	-30,7%
2830	Vervaardiging van machines en werktuigen voor de landbouw en de bosbouw	Fabrication de machines agricoles et forestières	230,8	252,2	9,3%	82,1	-67,4%	-64,4%
2841	Vervaardiging van machines voor de metaalbewerking	Fabrication de machines de formage des métaux	28,5	25,1	-12,0%	28,9	15,2%	1,4%
2849	Vervaardiging van andere gereedschapswerktuigen	Fabrication d'autres machines-outils	10,6	5,5	-47,6%	5,9	6,0%	-44,5%
2891	Vervaardiging van machines voor de metallurgie	Fabrication de machines pour la métallurgie	2,3	0,9	-58,7%	1,3	35,8%	-44,0%
2892	Vervaardiging van machines voor de winning van delfstoffen en voor de bouw	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction	156,5	120,9	-22,7%	165,2	36,6%	5,5%
2893	Vervaardiging van machines voor de productie van voedings- en genotmiddelen	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	19,0	13,4	-29,2%	7,1	-47,5%	-62,8%
2894	Vervaardiging van machines voor de productie van textiel, kleding en leer	Fabrication de machines pour les industries textiles	6,4	5,2	-18,4%	4,5	-14,0%	-29,8%
2895	Vervaardiging van machines voor de productie van papier en karton	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton	0,9	1,4	53,6%	1,6	16,5%	78,9%
2896	Vervaardiging van machines voor de kunststof- en rubberindustrie	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques	0,7	0,2	-74,5%	2,6	1482,0%	302,8%
2899	Vervaardiging van andere machines, apparaten en werktuigen voor specifieke doeleinden, n.e.g.	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.	37,0	29,0	-21,6%	36,3	25,1%	-1,9%
2910	Vervaardiging en assemblage van motorvoertuigen	Construction et assemblage de véhicules automobiles	2.479,8	2.498,3	0,7%	1.606,5	-35,7%	-35,2%
2920	Vervaardiging van carrosserieën voor motorvoertuigen; vervaardiging van aanhangwagens en opleggers	Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles ; fabrication de remorques et de semi-remorques	129,8	89,1	-31,3%	51,6	-42,1%	-60,3%
2931	Vervaardiging van elektrische en elektronische benodigheden voor motorvoertuigen	Fabrication d'équipements électriques et électroniques pour véhicules automobiles	42,2	32,7	-22,5%	41,4	26,5%	-1,9%

2932	Vervaardiging van andere delen en toebehoren van motorvoertuigen	Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	373,8	321,7	-13,9%	576,4	79,2%	54,2%
3011	Bouw van schepen en drijvend materieel	Construction de navires et de structures flottantes	0,0137	0,0005	-96,6%	0,5	100211,2%	3336,2%
3012	Bouw van plezier- en sportvaartuigen	Construction de bateaux de plaisance	0,7	0,7	-9,5%	10,8	1533,4%	1377,8%
3020	Vervaardiging van rollend materieel voor spoorwegen	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	0,4	1,5	284,3%	12,2	687,3%	2925,4%
3030	Vervaardiging van lucht- en ruimtevaartuigen en van toestellen in verband daarmee	Construction aéronautique et spatiale	293,9	202,0	-31,3%	319,8	58,3%	8,8%
3040	Vervaardiging van militaire gevechtsvoertuigen	Construction de véhicules militaires de combat	0,017	0,028	69,8%	2,7	9439,8%	16102,5%
3091	Vervaardiging van motorfietsen	Fabrication de motocycles	5,9	5,5	-7,2%	4,2	-23,9%	-29,4%
3092	Vervaardiging van fietsen en invalidenwagens	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	10,0	11,8	17,8%	8,7	-26,1%	-12,9%
3099	Vervaardiging van andere transportmiddelen, n.e.g.	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	0,3	0,6	74,9%	0,2	-64,6%	-38,0%
3100	Vervaardiging van meubelen	Fabrication de meubles	16,3	14,7	-9,7%	25,6	73,7%	56,8%
3101	Vervaardiging van kantoor- en winkelmeubelen	Fabrication de meubles de bureau et de magasin	0,8	0,6	-19,8%	3,1	399,2%	300,1%
3102	Vervaardiging van keukenmeubelen	Fabrication de meubles de cuisine	0,0010	0,0002	-81,6%	0,9	515858,5%	94720,2%
3103	Vervaardiging van matrassen	Fabrication de matelas	1,9	2,3	19,8%	2,2	-5,4%	13,4%
3109	Vervaardiging van andere meubelen	Fabrication d'autres meubles	7,8	7,2	-6,8%	14,9	105,8%	91,8%
3211	Slaan van munten	Frappe de monnaie	0,4	0,2	-55,3%	3,4	1904,6%	795,9%
3212	Bewerken van edelstenen en vervaardiging van sieraden	Travail des pierres précieuses ; fabrication d'articles de joaillerie et de bijouterie	126,1	146,3	16,0%	196,7	34,4%	56,0%
3213	Vervaardiging van imitatiesieraden en dergelijke artikelen	Fabrication d'articles de bijouterie de fantaisie et d'articles similaires	0,7	0,4	-49,1%	0,4	21,4%	-38,2%
3220	Vervaardiging van muziekinstrumenten	Fabrication d'instruments de musique	3,1	2,4	-22,7%	0,9	-64,4%	-72,5%
3230	Vervaardiging van sportartikelen	Fabrication d'articles de sport	14,9	15,4	3,9%	11,5	-25,7%	-22,8%
3240	Vervaardiging van spellen en speelgoed	Fabrication de jeux et de jouets	11,9	15,4	29,9%	17,5	13,7%	47,6%
3250	Vervaardiging van medische en tandheelkundige instrumenten en benodigdheden	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	482,9	330,1	-31,6%	406,4	23,1%	-15,8%
3291	Vervaardiging van borstelwaren	Fabrication d'articles de brosse	4,5	10,1	124,9%	13,2	30,4%	193,2%
3299	Overige industrie, n.e.g.	Autres activités manufacturières n.c.a.	44,2	40,7	-7,8%	41,6	2,1%	-5,8%
3511	Productie van elektriciteit	Production d'électricité	218,5	178,0	-18,5%	707,4	297,4%	223,8%

3811	Inzameling van ongevaarlijk afval	Collecte des déchets non dangereux	30,9	21,3	-31,2%	65,3	206,9%	111,2%
3812	Inzameling van gevaarlijk afval	Collecte des déchets dangereux	6,2	3,9	-37,7%	0,7	-80,8%	-88,0%
5811	Uitgeverijen van boeken	Édition de livres	4,9	3,8	-20,9%	8,8	130,2%	82,0%
5814	Uitgeverijen van tijdschriften	Édition de revues et de périodiques	2,4	1,8	-23,0%	0,7	-62,6%	-71,2%
5819	Overige uitgeverijen	Autres activités d'édition	14,8	14,2	-3,6%	9,3	-34,4%	-36,8%
5911	Productie van films en video- en televisieprogramma's	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	16,4	9,0	-44,9%	2,0	-77,5%	-87,6%
5920	Maken van geluidsopnamen en uitgeverijen van muziekopnamen	Enregistrement sonore et édition musicale	0,048	0,053	11,3%	0,13	146,3%	174,2%
7420	Fotografen	Activités photographiques	0,08	0,09	15,3%	0,06	-36,1%	-26,3%
9003	Scheppende kunsten	Création artistique	4,8	1,2	-74,4%	37,7	2934,6%	677,3%
9102	Musea	Gestion des musées	0,1	1,4	1316,2%	6,7	392,5%	6874,3%

Tableau A4. Récapitulatif de l'évolution du chiffre d'affaires  
Montants en milliers d'euros, variations en pourcentage.

Description	Code NACE	2019 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2020 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	2021 Chiffre d'affaires en milliers d'euros	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
<b>Approche Bilatérale</b>							
Construction de véhicules automobiles	2910	10.508.960	10.073.196	10.547.721	4,7%	0,4%	0,74%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	19.513.427	19.140.107	20.378.455	6,5%	4,4%	1,42%
Fabrication de matières plastiques de base	2016	4.894.860	5.188.246	6.595.137	27,1%	34,7%	0,46%
Raffinage du pétrole	1920	45.965.860	28.031.917	42.424.562	51,3%	-7,7%	2,96%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	16.106.805	12.834.667	18.668.624	45,5%	15,9%	1,30%
Sidérurgie	2410	11.318.225	8.443.403	11.163.212	32,2%	-1,4%	0,78%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	472.996	516.211	579.961	12,3%	22,6%	0,04%
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	2.020.258	2.052.536	2.100.634	2,3%	4,0%	0,15%
Fabrication d'autres équipements automobiles	2932	2.208.661	1.871.058	1.701.839	-9,0%	-22,9%	0,12%
Fabrication de tapis et moquettes	1393	1.379.551	1.226.163	1.382.105	12,7%	0,2%	0,10%
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>114.389.603</b>	<b>89.377.504</b>	<b>115.542.250</b>	<b>29,3%</b>	<b>1,0%</b>	<b>8,07%</b>
<b>Approche multilatérale</b>							
Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	2332	518.246	595.999	681.353	14,3%	31,5%	0,05%
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	1.902.788	1.903.567	1.786.306	-6,2%	-6,1%	0,12%
Fabrication de cidre et de vins de fruits	1103	25.512	683	984	44,1%	-96,1%	0,00%
Fabrication de tapis et moquettes	1393	1.379.551	1.226.163	1.382.105	12,7%	0,2%	0,10%
Sylviculture et autres activités forestières	0210	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Production d'électricité	3511	21.985.202	21.529.640	24.159.569	12,2%	9,9%	1,69%
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	133.952	150.206	142.263	-5,3%	6,2%	0,01%
Préparation de jus de fruits et légumes	1032	110.244	108.278	114.826	6,0%	4,2%	0,01%
Collecte des déchets dangereux	3812	690.750	644.755	712.667	10,5%	3,2%	0,05%
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	3.547.504	3.288.187	3.701.210	12,6%	4,3%	0,26%
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>30.293.749</b>	<b>29.447.478</b>	<b>32.681.283</b>	<b>11,0%</b>	<b>7,9%</b>	<b>2,28%</b>

Tableau A5. Récapitulatif de l'évolution de l'emploi en postes de travail

Description	Code NACE	2019 Nombre d'emplois (PDT)	2020 Nombre d'emplois (PDT)	2021 Nombre d'emplois (PDT)	Variation 2021/2020 en pourcentage	Variation 2021/2019 en pourcentage	Poids dans l'économie belge en 2021
<b>Approche Bilatérale</b>							
Construction de véhicules automobiles	2910	16.510	16.563	16.359	-1,2%	-0,9%	0,40%
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	25.855	26.911	27.734	3,1%	7,3%	0,67%
Fabrication de matières plastiques de base	2016	7.574	7.527	7.627	1,3%	0,7%	0,18%
Raffinage du pétrole	1920	4.733	4.810	4.294	-10,7%	-9,3%	0,10%
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	12.114	12.244	12.328	0,7%	1,8%	0,30%
Sidérurgie	2410	11.555	11.403	11.356	-0,4%	-1,7%	0,27%
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	1.423	1.521	1.562	2,7%	9,8%	0,04%
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	5.188	5.257	5.344	1,7%	3,0%	0,13%
Fabrication d'autres équipements automobiles	2932	6.841	6.226	5.773	-7,3%	-15,6%	0,14%
Fabrication de tapis et moquettes	1393	5.737	5.537	5.412	-2,3%	-5,7%	0,13%
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>97.529</b>	<b>97.997</b>	<b>97.788</b>	<b>-0,2%</b>	<b>0,3%</b>	<b>2,36%</b>
<b>Approche multilatérale</b>							
Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite	2332	2.033	2.105	2.207	4,8%	8,6%	0,05%
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	1.980	1.983	1.880	-5,2%	-5,0%	0,05%
Fabrication de cidre et de vins de fruits	1103	54	1	1	25,0%	-97,7%	0,00%
Fabrication de tapis et moquettes	1393	5.737	5.537	5.412	-2,3%	-5,7%	0,13%
Sylviculture et autres activités forestières	0210	119	116	132	14,3%	10,7%	0,00%
Production d'électricité	3511	5.705	5.930	5.955	0,4%	4,4%	0,14%
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	442	450	463	2,8%	4,7%	0,01%
Préparation de jus de fruits et légumes	1032	428	458	453	-0,9%	6,0%	0,01%
Collecte des déchets dangereux	3812	847	860	786	-8,7%	-7,2%	0,02%
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	5.671	5.961	6.038	1,3%	6,5%	0,15%
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>23.015</b>	<b>23.399</b>	<b>23.327</b>	<b>-0,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,56%</b>

Tableau A6. Récapitulatif de l'évolution de la dynamique entrepreneuriale

Description	Code NACE	Entreprises assujetties			Créations			Radiations			Faillites		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>Approche bilatérale</b>													
Construction et assemblage de véhicules automobiles	2910	63	66	68	1	0	2	0	1	0	0	0	3
Fabrication de préparations pharmaceutiques	2120	146	151	155	2	2	1	2	1	1	0	1	1
Fabrication de matières plastiques de base	2016	97	96	96	3	0	1	1	0	1	0	1	0
Raffinage du pétrole	1920	22	22	21	0	0	1	0	1	1	0	1	0
Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	2014	71	70	72	1	0	1	1	0	0	1	0	0
Sidérurgie	2410	100	99	103	1	1	1	1	1	2	2	3	0
Fabrication de produits pharmaceutiques de base	2110	74	84	90	1	2	4	0	1	1	1	0	0
Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire	3250	1.347	1.332	1.325	5	4	5	11	4	7	8	9	7
Fabrication d'autres équipements pour véhicules automobiles	2932	130	131	134	1	0	1	2	1	2	0	1	0
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	118	114	118	0	1	1	2	1	0	0	1	0
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>2.167</b>	<b>2.164</b>	<b>2.183</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>11</b>

Approche multilatérale													
Fabrication de briques, de tuiles et de produits de construction en terre cuite	2332	85	94	108	1	0	1	0	1	0	0	1	0
Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique	1722	14	15	14	1	1	0	0	0	2	0	0	0
Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits	1103	23	25	29	1	0	2	0	0	0	0	0	0
Fabrication de tapis et de moquettes	1393	118	114	118	0	1	1	2	1	0	0	1	0
Sylviculture et autres activités forestières	0210	334	351	363	3	3	3	1	2	2	0	1	2
Production d'électricité	3511	525	557	572	7	2	3	2	3	1	2	2	0
Fabrication de pâtes alimentaires	1073	34	36	40	1	2	1	1	0	1	0	1	1
Préparation de jus de fruits et de légumes	1032	65	68	79	2	1	2	2	1	1	1	1	0
Collecte des déchets dangereux	3812	24	26	26	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Transformation et conservation de pommes de terre	1031	73	74	77	1	1	1	1	0	1	1	1	0
<b>Total des dix secteurs</b>		<b>1.294</b>	<b>1.360</b>	<b>1.426</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>3</b>

Source : Statbel et calculs propres. Légende : Vert = Amélioration par rapport à 2020, Rouge = Détérioration par rapport à 2020, Gris = Statu quo par rapport à 2020.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
[economie.fgov.be](http://economie.fgov.be)